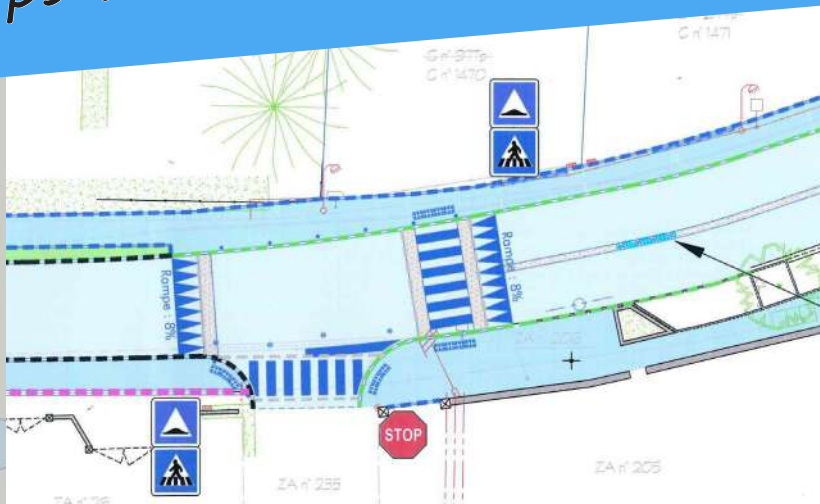




Fête du printemps : 2^{ème} édition



Le P'tit Zinc - p.18



Rue de la Vallée - p.16

Monsieur le maire

et l'équipe municipale

invitent l'ensemble des habitants de Saint-Didier à la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu :



Dimanche
14 janvier 2018
à 11h15
Salle Polyvalente

INFORMATIONS COMMUNALES 4

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES 10

CONSEIL MUNICIPAL 12

• Directeur de la publication : M. Joseph JOUAULT.

• Conception - Mise en page :
Marc MIONNET, chargé de la communication.

• Rédaction : commission communication.

• Impression : MULTI SERVICES IMPRESSIONS,
la Ménillière, 35220 Saint-Didier.

• Crédit photographique : membres des asso-
ciations ou de la commission communication
(sauf indication contraire).

BUDGET 14

TRAVAUX 16

URBANISME 17

INTERGÉNÉRATIONS & CITOYENNETÉ 20

BIBLIOTHÈQUE 24

ENFANCE - JEUNESSE 26

AFFAIRES SCOLAIRES 28

ÉDUCATION 29

VIE ASSOCIATIVE 33

L'EDITO du Maire

**Bonne
Année
2018**

Chers Déodatienues, Déodatiens,

c'est avec grand plaisir et sincérité que je vous présente en mon nom personnel, au nom de mes collègues, du conseil municipal et au nom des agents de notre collectivité, tous nos voeux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos proches.

Comme les années précédentes, 2017 a été une année riche en manifestations, qu'elles aient été organisées par la municipalité ou par les associations communales.

- On peut ainsi évoquer la fête du printemps organisée par la commune, en lien avec le comité des fêtes, qui inscrit la manifestation dans la durée avec cette deuxième édition rondement menée. Aussi je me dois de remercier particulièrement cette équipe qui a relancé le comité des fêtes endormi depuis une trentaine d'années, ainsi que le forum des associations qui est devenu un rendez-vous incontournable de la rentrée scolaire et qui permet de découvrir l'ensemble des possibilités associatives qui s'offrent à vous sur la commune. Je tiens également à souligner la qualité des spectacles proposés par la CSF et la bibliothèque, qui ont su intéresser un public varié et intergénérationnel.

- Pour faire face à la baisse des dotations, les collectivités territoriales ont l'obligation de réduire les coûts. Un thème porteur en ces temps de crise : la mutualisation. Ainsi en cette fin d'année, nous avons adhéré au Relais d'Assistants Maternels, service mutualisé entre plusieurs communes voisines. Je suis persuadé que cette structure rendra de grands services et sera appréciée à sa juste valeur tant par les assistantes maternelles que par les parents de ces communes. Nous avons aussi acheté en commun avec Domagné un broyeur à végétaux, avec l'objectif de réduire les coûts d'utilisation des matériels nécessaires à l'entretien de la commune.

- Dans le domaine de la culture, la création d'un réseau lecture publique est actuellement à l'étude pour une application en 2018. Confrontées à l'évolution permanente des pratiques culturelles et des modes d'action publique, les bibliothèques élaborent des solutions pour fournir des services adaptés et durables aux nouvelles attentes des publics. La collaboration apparaît comme l'une des solutions permettant de développer l'offre d'une bibliothèque, à la fois en matière de collections, de services ou d'animations. L'objectif étant double : améliorer le service rendu au public et optimiser la gestion de ce service.

- En matière d'urbanisme, outre l'approbation de notre PLU en février dernier, l'année 2017 a également vu la réalisation du lotissement communal l'Arbrier (26 lots). Nous nous devons de répondre aux sollicitations des ménages pour les aider à trouver un logement, à rester sur notre commune, même si ce travail s'avère parfois immense et complexe car le logement embrasse des domaines multiples : urbains, financiers, architecturaux, sociaux... Nous poursuivons cette dynamique en 2018 avec la commercialisation dès le deuxième semestre du lotissement « Le Champ Fleuri » (13 lots), route de Saint-Melaine. L'année 2018 sera l'année de la rénovation et de la construction, avec un nouveau cœur de bourg grâce à la réhabilitation du Bar Le P'tit Zinc et ses alentours. Ce sera aussi le réaménagement de la Rue de la Vallée, pour améliorer la sécurité routière aux abords des écoles, la création d'un cheminement piétonnier dans le centre bourg et la continuité des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Restaurer l'attractivité du centre bourg, améliorer le cadre de vie, sont de réels objectifs pour la municipalité.

Je ne voudrais pas terminer cet éditto sans évoquer avec vous les nombreuses incivilités qui émaillent le quotidien de notre commune. Des dépôts d'ordures sauvages dans les champs ou près des points propres, des séries de tags ou autres dégradations. Comme certains de nos concitoyens, la municipalité a aussi été victime de cambriolages ou effractions, notamment au stade municipal, à l'école publique, aux toilettes publiques. Je voudrais dire à tous les auteurs de ces actes que s'attaquer aux biens communaux, c'est porter préjudice à l'ensemble des habitants de la commune. Avec les gendarmes, nous essayons de retrouver les auteurs, bien souvent sans succès. Malgré cela, nous persistons dans les recherches : à chaque dégradation, une plainte est et sera systématiquement déposée auprès des services de la Gendarmerie Nationale.

Enfin je vous invite à venir dès 11h15 à la salle polyvalente le dimanche 14 janvier 2018 pour la cérémonie des vœux.

Joseph JOUAULT, Maire

INFORMATIONS *communales*

Horaires d'ouverture de la mairie

Les mardis, mercredis, jeudis : de 14h00 à 17h30

Le vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00

Contact :

Téléphone : 02.99.00.33.08

Mél : accueil@saintdidier35.fr

Site Internet : www.saintdidier35.fr



Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi : de 10h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Jeudi : de 10h30 à 11h30

Vendredi : de 16h00 à 18h00

Dimanche : de 10h30 à 12h00

Téléphone : 02.99.00.71.96

Mél : bibliotheque@saintdidier35.fr

Site Internet : www.bibliotheque.saintdidier35.fr

Accueil de loisirs

Ouvert les mercredis et vacances scolaires sur inscriptions

Contact : Sylvie GILBERT

Téléphone : 06.15.81.48.78

Mél : clsh@saintdidier35.fr

Zoom sur les adjoints au Maire

Pascal LEGROS,
1^{er} Adjoint

Service technique

Espaces verts

Aménagement cimetière

Assainissement - eau

Environnement



Sandrine Kergoat,
2^{ème} adjointe

*Enfance jeunesse et
intergénération*

Restaurant scolaire



André Plessis,
3^{ème} Adjoint

Urbanisme

Loisirs et Sport

Bertrand SORRE,
4^{ème} adjoint

Voirie - Réseaux -

Espace rural

Sécurité routière



Justine POULAIN,
5^{ème} adjointe

Affaires scolaires

Culture et Bibliothèque

Communication

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen (ou recensement militaire) est une démarche obligatoire, qui s'adresse à tous les jeunes français, filles et garçons, qui viennent de fêter leur 16^{ème} anniversaire.

C'est une première étape avant la convocation à la journée défense citoyenneté (JDC), également obligatoire. Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser entre la date d'acquisition ou de notification de la nationalité française et la fin du premier mois qui suit.

La démarche se fait à la mairie du lieu de domicile des parents ou par internet sur le site :

www.servicepublic.fr



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : NOUVELLES MODALITÉS

LE PACS ARRIVE EN MAIRIE

Depuis le 1^{er} novembre, les conclusions de **Pacte Civil de Solidarité** sont enregistrées par l'officier d'état-civil du lieu de résidence de la commune fixé par les partenaires, et non plus auprès du tribunal d'instance. Le dépôt du dossier complet se fait en mairie. La signature de la convention, rédigée en français, est réalisée **uniquement sur rendez-vous**, en présence du maire et des deux partenaires. Les formulaires CERFA sont disponibles en téléchargement sur le site <http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>.

Cette démarche administrative ne nécessite pas la présence de témoins et n'est pas accompagnée du cérémonial réservé aux mariages. Pour tout renseignement (pièces justificatives nécessaires, conditions d'enregistrement, de modification ou de dissolution du PACS), s'adresser à l'accueil de la mairie.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Pour simplifier les démarches liées aux cartes d'identité et aux passeports, vous devez désormais prendre vos rendez-vous **en ligne**. Après avoir fait votre pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS, convenez d'un rendez-vous en quelques clics **avec le service état-civil de la mairie de Châteaubourg** (seule habilitée) www.chateaubourg.fr/vos-demarches, qui instruira ensuite votre demande, en vous rappelant les documents à fournir lors du rendez-vous.



A noter qu'un délai de 6 semaines en moyenne est nécessaire pour obtenir un rendez-vous, puis 3 semaines pour obtenir le titre après dépôt du dossier. Ces délais peuvent varier mais dans tous les cas, prenez vos dispositions !

IMMATRICULATIONS ET PERMIS DE CONDUIRE

Du changement aussi du côté de la préfecture !

Ces dernières ne délivrent plus les cartes grises. Dans le cadre de la dématérialisation des services publics, les préfectures ne délivrent plus les certificats d'immatriculation des véhicules. Toute demande concernant le certificat d'immatriculation d'un véhicule (création, changement d'adresse, renouvellement) **doit désormais se faire sur le site de l'ANTS** (www.immatriculation.ants.gouv.fr).

De même, toutes les démarches liées au permis de conduire doivent désormais se faire en ligne sur www.permisdeconduire.ants.gouv.fr.



INFORMATIONS communales

DÉFIBRILLATEURS



Deux défibrillateurs ont été installés sur la commune : un à proximité de la porte d'entrée principale de la mairie, l'autre dans la salle des sports. **Ces appareils peuvent sauver une vie.** Une formation a été dispensée par l'UDPS35, au mois de novembre dernier, aux Déodatien(ne)s volontaires sur l'utilisation de ces appareils.

COVOITURAGE

Vous pouvez proposer des trajets en covoiturage en vous inscrivant sur le site de la commune, dans la partie « Vie participative / Covoiturage / Contribution / Ajouter une offre ». Il sera nécessaire de créer un compte contributeur, en quelques clics.



RÉSERVATION EN LIGNE DES SALLES COMMUNALES

Vous avez désormais la possibilité de faire les réservations des salles communales en ligne (salles du Patio, salle polyvalente et salle des sports) pour vos manifestations familiales ou associatives.

Pour cela un onglet « Réservation des salles communales » est disponible dans la partie « En 1 clic » sur le site de la commune.



Etat civil

Seules apparaissent sur la liste les personnes ayant donné leur autorisation. Pour la protection des données de l'état-civil, toute utilisation, à quelque fin que ce soit, des informations contenues dans cette liste est interdite par la loi.

Ils sont nés

- VILBOUX Yanis – 15 février
- KERVICHE Noé – 08 avril
- DEVALLET Iris – 30 avril
- DESRUES Jean – 02 mai
- LOUVEL Léon – 09 mai
- FOUCHET Nolan – 21 mai
- ROUSSEL Jeanne – 05 juin
- PHÉLIPPÉ Louise – 12 juin
- VERGER Maxence – 09 août
- VIDO Loevan – 21 octobre
- BROSSEAU Marius – 23 novembre



Ils se sont mariés

- BORDAIS Sébastien et METAIS Gwenaëlle – 21 juin
- JAUMIER Stéphane et MAILLOT Isabelle – 21 juillet

Ils nous ont quittés

- PANNETIER Annick – 21 février
- LOUIS Marie-Ange – 23 septembre
- LION Agnès – 28 septembre



PATRIMOINE : LA RENAISSANCE D'UN TABLEAU OUBLIÉ

« LE CHRIST CHEZ MARTHE ET MARIE » DE MATHIEU LE NAIN (XVII^{ÈME} SIÈCLE)

« *Le Christ chez Marthe et Marie* » était placé dans le retable du maître-autel de l'église de Saint-Didier, en Ille-et-Vilaine. En 2010, Maud Hamoury réalisait l'inventaire des tableaux des églises bretonnes. Elle avait attribué à un anonyme cette toile offerte vers 1846 par la famille Dézerseul, propriétaire du château du Val, à l'occasion de l'agrandissement de l'église », mentionne Guillaume Kazerouni, responsable des collections d'art ancien au musée des Beaux-Arts de Rennes.

Authentifié comme une véritable œuvre de Le Nain par Jean-Christophe BAUDEQUIN, la commune a alors souhaité sa restauration, qui a été confiée à **Justyna Szpila Verdavaine**, restauratrice d'art dans la région rennaise. **Plus de 80 h** ont été nécessaires pour redonner vie à ce tableau. Le rapport d'interventions de conservation-restauration peut être consulté en mairie. Le montant nécessaire à sa restauration a été de **4 773,73 €**. Le vernis du tableau



Avant restauration



Après restauration

était très abîmé avec deux couches de repeints à certains endroits, sur le visage de Marthe par exemple. Il y avait aussi des lacunes, des endroits sans peinture. Le tableau connaissait une grande attaque de moisissures. La commune a reçu des subventions de la région (DRAC) pour un montant de **1 430 €** et du département au titre du FST à hauteur de **1 343,73 €**. Enfin un don de **2 000 €** a été versé par le Musée du Louvre-Lens.

Depuis sa restauration, ce tableau ne cesse d'être demandé dans différents endroits, notamment au Musée du Louvre-Lens lors de l'exposition « *Les frères Le Nain* » du 22 mars au 26 juin 2017. Il est actuellement prêté à la ville de Saint-Malo, dans le cadre d'une exposition temporaire regroupant les chefs d'œuvre de la peinture religieuse en Bretagne du XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle, et ce jusqu'au 07 janvier 2018. Il partira ensuite pour Vannes au printemps.

ADRESSES ET NUMÉROS DE RUE OU LIEUX-DITS

Courant 2014, les services de La Poste ont revu les adresses postales et attribué un numéro à chaque habitation. Ces numéros et adresses ont été transmis au Service Départemental d'Incendie et de Secours.



Chaque foyer a reçu un numéro, distribué par les services techniques municipaux. Nous vous rappelons que devez installer la plaque de façon à ce qu'elle soit visible

de la rue, afin de faciliter la distribution du courrier et l'intervention éventuelle des secours.

INCIVILITÉS

De nombreuses dégradations ont été constatées sur la commune depuis plusieurs mois : dépôts sauvages de poubelles, dégradations des structures et terrains de jeux pour les jeunes ainsi qu'à l'école publique, tags sur les murs de la mairie, casse des toilettes publiques.

Nous ne pouvons laisser ces incivilités perdurer et sommes en contacts réguliers avec la gendarmerie afin de multiplier les rondes et de ne pas laisser les auteurs de ces actes malveillants impunis.

Les agents techniques assurent l'entretien des abris bus de la commune, qui protègent les enfants lors des intempéries. Nous avons constaté, qu'en plus des dégradations régulières, certains enfants montent sur les toits de ces abris. Nous vous rappelons que la mairie décline toute responsabilité en cas d'accident.



INFORMATIONS *communales*

FOCUS SUR LES AGENTS COMMUNAUX

LE SERVICE ADMINISTRATIF



Anne GAVARD

Secrétaire générale, chargée du personnel, des finances, de l'urbanisme, de la préparation des demandes de subvention, des conseils municipaux, des marchés publics et des contentieux.



Isabelle DESMONS

Gestionnaire des ressources humaines, chargée de la gestion des salaires et des carrières, de la facturation des services proposés par la commune liés à l'enfance - jeunesse (cantine, garderie, TAP).



Stéphanie LE TEXIER

Agent comptable, enregistrement des factures, saisie des mandats et des titres, suivi TVA.



Marc MIONNET

Chef de service du pôle école, chargé de la gestion du personnel intervenant sur l'école et en garderie, chargé de la communication (site de la commune, panneau d'informations et gazettes municipales).



Béatrice DAVID

Agent d'accueil, chargée de l'état-civil, des autorisations de construire et du CCAS.

LE SERVICE MAINTENANCE, VOIRIE & ESPACES VERTS



Gaël SAUVAGEON

Agent technique responsable des espaces-verts.



Patrick MARTIN

Agent technique responsable de l'entretien des bâtiments communaux.

Jean-François GAULAY

Agent technique polyvalent.

LA BIBLIOTHÈQUE



Jacqueline HUET

Bibliothécaire chargée de la gestion et de l'animation secteur ado - adultes.



Janik MALLIER

Bibliothécaire chargée de la gestion et de l'animation du secteur enfant.

LES COMMERCES DE SAINT-DIDIER

PROXI

Votre PROXI, c'est une épicerie généraliste avec de multiples spécialités : une cave à vins, une cave à bières, un rayon fromages à la coupe, un rayon épicerie fine composé de beaucoup de produits locaux, du poisson frais sur commande le mardi et le vendredi, du poulet rôti le dimanche, un rayon vrac et bio.

Le magasin organise plusieurs soirées dégustations dans l'année, comme les foires aux vins et à la bière.

Lors de la dernière foire aux vins (octobre) et foire à la bière (novembre), ce sont près de 40 personnes qui ont répondu positivement à l'invitation.

Elles ont pu apprécier une sélection de produits en dégustation. Le brasseur d'ATHANOR, bière produite à Argentré-du-Plessis, nous a même fait le plaisir de sa présence pour faire découvrir sa bière lors de la soirée.

Cédric, Élodie et Mathilde vous accueillent du lundi au samedi de 8h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h30, le dimanche de 8h00 à 13h00.

Tél : 02.23.27.82.18 mël : proxi_saint-didier@orange.fr



LE COCHON PLESSIS BIEN

Vente directe paysan-charcutier au magasin de la ferme. Nous garantissons une alimentation des porcs constituée de céréales en partie produite sur les terres de l'exploitation, complétée de minéraux, de vitamines et de graines de lin riche en omega 3. Tous les produits transformés, cuisinés et vendus à la ferme proviennent de nos porcs élevés sur l'exploitation.

Patricia vous accueille au magasin de la ferme le lundi et vendredi de 17h00 à 20h00 et le samedi de 10h00 à 13h00.

Tél : 06.13.42.43.96

site : <https://www.facebook.com/lecochonplessisbien35>



LE P'TIT ZINC

Vincent et Olga ouvrent leurs portes de 7h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00 toute la semaine. Vous pourrez déguster le punch fait maison lors des soirées concerts de blues et des retransmissions de matchs de foot.

Tél : 02.99.00.77.80



VISA COIFF'

L'équipe de Visa coiff' remercie sa clientèle pour sa fidélité. Vous nous faites confiance depuis août 2003 et vous êtes de plus en plus nombreux, par conséquent il nous faut pousser les murs. Nous avons le projet d'un local plus spacieux pour vous accueillir l'année à venir avec un coin spécial barbier, un espace aménagé pour le conseil en image et pleins d'autres nouveautés.

Meilleurs vœux pour l'année 2018 !

Nelly, Lucie et Elisa

Tél : 02.99.00.78.64

<https://www.facebook.com/Visa-coiff>



BOUCHERIE-CHARCUTERIE

« Chez Willy » vous propose tout au long de l'année bœuf, veau, porc, agneau, volailles, charcuterie et plats cuisinés du mardi au vendredi de 8h30 à 13h00 et de 16h00 à 19h00, en journée continue le samedi de 8h30 à 16h00.

En vous souhaitant une très belle année 2018.

Tél : 02.99.62.34.32



BOULANGERIE ARTISANALE

Myriam et Marc vous accueillent du mardi au vendredi de 7h00 à 12h45 et le dimanche de 7h30 à 12h30. La boulangerie est fermée le lundi et le samedi.

Tél : 02.99.00.72.66





GARDONS LE CONTACT

SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRAITEMENT DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS

ACTUALITÉ

Deux Valoparc sont désormais ouverts sur le territoire



Le Valoparc de Vitre

Après celui de Vitre, c'est le Valoparc du Pavail qui a ouvert le 15 novembre. Il remplace l'ancienne déchèterie de Châteaugiron, devenue trop petite pour répondre aux besoins de tri croissants et donc à l'extension de bennes.

PLUS QU'UNE DÉCHÈTERIE, UN VALOPARC

Un Valoparc est une déchèterie nouvelle génération. C'est un lieu où l'on peut trier ses déchets plus finement, afin d'obtenir une plus grande valorisation. Le site est organisé en deux grands secteurs.

En bas, les plateformes accueillent à même le sol les déchets verts comme aujourd'hui, mais aussi les gravats. Ainsi, les dépôts de matières lourdes sont facilités. En haut, un espace central de stationnement est prévu. Sur le principe d'un supermarché inversé, l'utilisateur prend un chariot et fait le tour des bennes et des caissons pour y déposer ses déchets. Les zones de dépôts sont donc moins saturées malgré l'augmentation du nombre de filières de tri.

UNE CARTE D'ACCÈS POUR ENTRER SUR LE SITE

Le Valoparc est accessible par carte. Elle autorise 18 passages par an. L'objectif est de sensibiliser l'utilisateur à regrouper ses dépôts avant de venir. Avec moins d'affluence sur site, l'accueil et la sécurité sont optimales.

Pour obtenir sa carte : www.smictom-sudest35.fr/formulaires



DÉCRYPTAGE

Taxe incitative : une année à blanc

CHACQUE FOYER EST DÉSORMAIS ÉQUIPÉ D'UN NOUVEL ÉQUIPEMENT DE COLLECTE : BAC PUCÉ OU BADGE. QUE VA-T-IL SE PASSER EN 2018 ?

À partir du 1^{er} janvier 2018, une période de test d'un an commence. Le nombre de levées des bacs gris ou d'ouvertures des bornes collectives sera alors comptabilisé. Cette année à blanc permettra aux usagers de se familiariser avec le système. En cours d'année, ils pourront effectuer des simulations en ligne pour connaître plus précisément leur utilisation du service. **Aucune taxe incitative ne sera à payer en 2018.**

Fin 2018, le Syndicat pourra établir une grille tarifaire équilibrée et communiquer sur celle-ci.

À partir du 1^{er} janvier 2019, le nombre de fois où un bac gris sera sorti et où un badge ouvrira une borne d'ordures ménagères sera réellement pris en compte et servira dans le calcul de la part incitative de chaque foyer. En 2020 l'utilisateur recevra sa première taxe d'enlèvement incitative (TEOM-i) sur son avis de taxe foncière 2020.

Pour en savoir plus : www.smictom-sudest35.fr/ma-taxe-incitative

en ligne

Une page Facebook sur la réduction des déchets

Le saviez-vous ? Le SMICTOM a sa page Facebook. Elle sert naturellement à valoriser les initiatives du Syndicat mais aussi les démarches et actualités citoyennes locales visant à réduire les déchets. J'aime !

[f @jeredusjaitoutcompris](https://www.facebook.com/jeredusjaitoutcompris)



publication

Rapport annuel 2016



Le Rapport d'activités 2016 du SMICTOM est disponible dans votre mairie ou téléchargeable sur le site du SMICTOM.

www.smictom-sudest35.fr/publications/

La TEOMi

Mise en place : 1 an et 1 mois



2017
Communication de proximité des bacs pucés ou des badges.



2018
Année de test à blanc : la collecte est comptabilisée par foyer mais non facturée.



2019
Prise en compte réelle du nombre de levées ou d'ouvertures des bornes.



2020
Première facturation incitative sur l'avis de taxe foncière 2020.

INFORMATIONS UTILES

SMICTOM Sud-Est 35

28, rue Pierre et Marie Curie
35500 Vitre

02 99 74 44 47

contact@smictom-sudest35.fr

www.smictom-sudest35.fr

Le tri du papier

En cas de doute sur le tri du papier, retrouvez les consignes sur l'onglet « trier » et l'emplacement des bornes d'apport volontaire sur l'onglet « collecter ».



PARCOURS SANTÉ DES AIDANTS

VOUS VOUS OCCUPEZ D'UN PROCHE ÂGÉ EN PERTE D'AUTONOMIE ?

Participez au Parcours Santé des Aidants !

Dans un contexte de vieillissement de notre société, nous sommes de plus en plus nombreux à apporter une aide à un proche âgé en perte d'autonomie (conjoint, parent, ami, voisin...).

Des études montrent que cette situation a un retentissement sur sa propre santé du fait de sa durée et du stress qu'elle peut générer.



CLIC de la Roche aux Fées

C'est pourquoi la MSA, conformément aux récentes recommandations de la Haute Autorité de Santé propose aux Aidants une action ciblée sur leur risque santé.

Elle se déroule en trois temps :

- Un Atelier Information Santé portant notamment sur les effets du stress et proposant des outils pour mieux le gérer ;
- Une consultation chez son médecin traitant orientée sur les risques spécifiques au statut d'aidant ;
- Deux mois plus tard, un atelier d'échanges toujours autour



L'intégration des acteurs pour l'autonomie

de la santé, des besoins de chacun, des moyens à disposition pour s'accorder des temps de répit.

La MSA des Portes de Bretagne, en partenariat avec les CLICS des Portes de Bretagne, de la Roche aux Fées et de la MAIA du Pays de Vitré propose cette action sur le Pays de Vitré.

Le 1^{er} atelier « Information Santé » aura lieu à la Maison de Santé de la Guerche de Bretagne – Salle des Conférences le jeudi 12 avril 2018 à 14h00.

Si vous vous sentez concernés, n'hésitez pas à contacter les Travailleurs Sociaux MSA : **Tatiana BERGEON** au 02.99.01.83.45 ou **Marie-Annick MARTIN** au 02.99.01.83.46

LA BASE DE LOISIRS DE HAUTE VILAINE : LE SPORT, C'EST LA BASE !



Située à 8 km de Vitré, la base de loisirs de Haute-Vilaine vous accueille toute l'année pour vos activités sportives et de loisirs. Seul, en famille ou entre amis, profitez d'un site naturel pour vous adonner à la pratique de votre choix, sur terre ou sur l'eau, avec ou sans encadrement. La base

de loisirs propose de multiples activités terrestres (VTT, fitness extérieur, randonnées et sentier pédagogiques, pétanque, terrain multisports, courses d'orientation...) et nautiques (catamaran, canoë Kayak, planche à voile, aviron, plage aménagée et baignade surveillée...). L'encadrement des activités est possible sur réservation et des carnets de 10 entrées sont en vente au prix de 90 €.

Des cours particuliers sont également donnés, sur réservation (12 € en plus de la location du matériel). Téléchargez le guide des activités de la base de loisirs en vous connectant sur www.vitrecommunaute.org/BasedeloisirsHauteVilaine.pdf.

- Pour un stage multisports, une classe découverte, une journée entreprise, louer du matériel contactez la base au 02.99.49.64.64.
- Vous souhaitez adhérer à l'ANCPV (Association Nautique des Communes du Pays de Vitré) ou louer du matériel auprès de l'association (uniquement le samedi de 14h00 à 14h30), contactez l'ANCPV au 02.99.76.74.46

CONSEIL MUNICIPAL

quelques décisions

SÉANCE DU 10/01/2017

URBANISME

> **Opposition au transfert de compétence** : considérant que la commune entend maîtriser son urbanisme et définir, à son échelle, les évolutions de son territoire, le conseil municipal décide de conserver la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme ou de carte communale à la communauté d'agglomération.

RESSOURCES HUMAINES

> **RIFSEEP** : le RIFSEEP est un nouveau régime indemnitaire de référence. Son instauration à compter du 1^{er} janvier 2017 est votée pour les agents de Saint-Didier.

> **Avancement de grade** : un poste de rédacteur principal à temps complet est créé à compter du 1^{er} janvier 2017.

SÉANCE DU 14/02/2017

RESSOURCES HUMAINES

> **Service civique** : le conseil municipal autorise la mise en place d'un service civique au sein de la collectivité, dans le service enfance - jeunesse.

MONUMENTS HISTORIQUES

> **Acquisition** : le conseil municipal décide l'acquisition d'une reproduction du tableau « Le Christ chez Marthe et Marie » attribué à Matthieu LE NAIN, auprès de la société IDENTIC pour la somme de 228 € TTC.

URBANISME

> **Futur lotissement Route de Saint-Melaine** : le cabinet ABEnvironnement est choisi en qualité de maître d'oeuvre chargé de la viabilisation du futur lotissement. Le montant des honoraires s'élève à 15 314 €, pour un coût du projet estimé à 200 000 € HT.

> **Taxes** : le conseil municipal a fixé pour l'année 2017 les montants suivants :

- Taxe d'habitation : 14,87 %
- Taxe foncière : 14,21 %
- Taxe foncière non bâti : 34,44 %

Le conseil municipal a décidé de maintenir ainsi les taux fixés pour 2016.

CITOYENNETÉ

> **Acquisition** : deux défibrillateurs cardiaques sont achetés auprès de la société FERRON, pour 4 399 € TTC.

TRAVAUX

> **Aménagement de la rue de la Vallée** : après consultation de trois cabinets, le cabinet LEGENDRE est retenu comme maître d'oeuvre pour l'aménagement de la rue de la Vallée.

SÉANCE DU 23/02/2017

URBANISME

> **Plan Local d'Urbanisme** : le conseil municipal approuve le PLU en y apportant les ajustements, justifiés par les résultats de l'enquête publique et la consultation des personnes publiques.

FINANCES

> **Exercice 2016** : l'assemblée a voté les différents comptes administratifs de l'exercice 2016, arrêté les comptes et affecté les résultats.

SÉANCE DU 14/03/2017

AFFAIRES SCOLAIRES

> **Subventions** : au titre des dépenses de fonctionnement pour l'année 2017, le conseil municipal attribue à l'école SAINT-GOULVEN les subventions suivantes (selon le contrat d'association signé en 2005) :

- 1 082,67 € par élève de maternelle
- 281,15 € par élève de primaire

FINANCES

> **Opération « Argent de poche »** : reconduction du dispositif pour l'année 2017. Les services municipaux accueilleront 15 jeunes déodatens de 16 à 18 ans, la somme de 225 € étant engagée sur l'année (15 € pour 3 heures de travail d'utilité sociale effectuées).

TRAVAUX

> **Lotissement communal Route de Saint-Melaine** : après consultation le cabinet HYDROGÉOTECHNIQUE Nord Ouest est retenu pour la mission « étude de sol », pour un montant de 1 620 € HT.

SÉANCE DU 11/04/2017

TRAVAUX

> **Sécurisation** : afin de sécuriser l'emplacement de l'arrêt des cars scolaires dans la zone d'activités, la commune fait l'achat de barrières à sceller et de fourreaux auprès de SIGNALISATION LACROIX, pour 1 044 € TTC.

AFFAIRES SCOLAIRES

> **Opération « Bol de riz »** : c'est une action organisée dans le cadre d'une journée de partage, au profit d'enfants souffrant de la faim. 1€ par repas est versé aux OGE des écoles privées desservies par le restaurant municipal. Au lieu du repas habituel de midi, les élèves se contentent d'un simple bol de riz. L'argent économisé permet d'acheter de la nourriture pour des enfants vulnérables.

RESSOURCES HUMAINES

> **Contrat aidé** : par délibération du 09/04/2015, le conseil municipal a créé un emploi en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour assurer des missions d'agent de restauration scolaire. Ce contrat, déjà renouvelé l'an dernier, est prolongé à titre dérogatoire pour un an, avec un temps de travail de 20h/sem.

URBANISME

> **Le P'tit Zinc** : le conseil municipal valide l'avant-projet définitif et approuve le coût des travaux, s'élevant à 307 000 € HT. Il valide également le dépôt des permis de construire et de démolir. Dans le même temps, une consultations d'entreprises en procédure adaptée est initiée pour la réalisation des travaux d'aménagement.

> **Futur lotissement communal** : le nom de « Champ Fleuri » est retenu pour la dénomination de ce lotissement en devenir.

ESPACES VERTS

> **Acquisition** : un broyeur de branches est acheté auprès de la société DELAGRÉE pour la somme de 15 600€ TTC. Ce matériel sera mis à disposition de la commune de Domagné par le biais d'une convention.

FINANCES

> **Budgets** : le conseil adopte à l'unanimité les différents budgets primitifs 2017 pour la commune de Saint-Didier.

SÉANCE DU 11/05/2017

AFFAIRES SCOLAIRES

> **Mise à disposition** : considérant la fermeture de 2 classes à l'école publique de Saint-Didier, une convention de mise à disposition approuvée par le conseil, permet à la commune de Moulin de louer la classe mobile 3 000 € HT/an.

> **Tarifs garderie** : le conseil municipal valide la restructuration du service en 3 pôles et le rajout d'un créneau horaire de 18h30 à 18h45 pour répondre aux demandes des familles. Il valide également la revalorisation des tarifs du service par tranche horaire selon les quotients familiaux : 0,74 € (tranche A), 0,84 € (tranche B) et 0,94€ (tranche C).

ESPACES VERTS

> **Lutte contre les frelons asiatiques** : le frelon asiatique est classé comme danger sanitaire de 2^{ème} catégorie. Sur le domaine public, les nids sont systématiquement détruits.

La Communauté de Communes prend en charge 50 % de la prestation de destruction des nids situés sur les terrains privés, le solde étant à la charge du propriétaire, sous réserve que la commune ait identifié le nid est que l'entreprise en charge de la destruction ait l'accord de l'élu référent.

TRAVAUX

> **Création d'une voie piétonne** : dans le cadre du projet de création d'une voie piétonne de la place de l'église jusqu'à la rue du stade, le conseil municipal valide la proposition du cabinet d'architectes DELOURMEL-LE-FAUCHEUR d'un montant de 5 121 €, pour un coût de travaux de 61 327 € HT.

SÉANCE DU 13/06/2017

URBANISME

> **Vente d'un terrain** : l'entreprise Didier GILBERT acquiert un lot de 2 000 m² dans la zone d'activités au prix de 17,00 € HT/m².

SÉANCE DU 11/07/2017

FINANCES

> **Convention** : certains parents souhaitant régler les prestations ALSH (mini-camps) de leurs enfants au moyen de chèques vacances, le conseil municipal sollicite l'agrément de l'Agence Nationale pour l'acceptation de ces chèques vacances.

PETITE ENFANCE

> **RAM** : depuis mi-2017, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) n'est plus géré par la CAF. Les collectivités sont incitées à créer leur propre service. Fondé sur la gratuité, la neutralité et l'ouverture à tous, le RAM a pour missions principales l'information et l'animation auprès des parents et des assistants maternels, la qualité de l'accueil des enfants (moins de 3 ans) étant une des finalités. Le conseil municipal émet un avis favorable à la

démarche de création d'un RAM et au rôle de pilotage et de coordination par la ville de Châteaubourg.

RESSOURCES HUMAINES

> **Contrat aidé** : renouvellement d'un CAE 20h/sem, jusqu'au 11/09/18. Missions : gestion des affaires scolaires et périscolaires, communication, assurances et autres au sein du service administratif.

> **Mise à disposition** : considérant la fermeture d'une classe de maternelle à l'école publique pour la rentrée scolaire 2017-2018, une ATSEM sera mise à disposition de la commune de Châteaubourg. Une convention sera mise en place pour l'année scolaire.

ENFANCE/JEUNESSE

> **TAP** : le conseil décide de maintenir et de ne pas augmenter les tarifs des TAP pour 2017-2018 : 1,80 € (tranche A), 2,00 € (tranche B) et 2,20 € (tranche C) par séance.

SÉANCE DU 29/08/2017

RESSOURCES HUMAINES

> **Contrat d'apprentissage** : le service enfance-jeunesse recourra dès la rentrée scolaire 2017-2018, à un contrat d'apprentissage (préparation au BEPJEPS).

> **Titularisation** : 2 agents du service enfance-jeunesse au grade d'adjoint d'animation (cat. C) pour 22,45h/semaine.

URBANISME

> **Taxe d'aménagement 2018** : le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire le taux de 3,5 % pour la taxe d'aménagement 2018.

BIBLIOTHÈQUE

> **Convention** : une convention est mise en place entre la ludothèque de Châteaubourg et la bibliothèque municipale de Saint-Didier.

SÉANCE DU 03/10/2017

URBANISME

> **Voirie** : dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement 2018, le recensement de la longueur de voirie du domaine communal doit être communiqué à la préfecture. Un travail très précis a permis de déterminer la longueur de voirie à 44 694,06 mètres linéaires.

PRESTATION de SERVICE

> **Renouvellement de contrat** : le conseil municipal décide de renouveler le contrat de prestation de service réalisée par « L'Arche de nos Compagnons », pour les interventions sur animaux errants ou dangereux pour l'année 2018, sur une base de 0,70 €/habitant.

SÉANCE DU 07/11/2017

URBANISME

> **Voirie** : dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, une demande de subvention au titre de la DETR 2018 est déposée pour la création d'un chemin piétonnier. Coût de l'opération 66 448 €.

RESTAURATION SCOLAIRE

> **Acquisition de matériel** : une demande de subvention au titre de la DETR 2018 est déposée, pour l'achat de matériel nécessaire à la fourniture de repas à la commune de Cornillé.

RESSOURCES HUMAINES

> **Création de poste** : à compter du 1^{er} janvier, un poste d'adjoint d'animation à temps non complet, à hauteur de 20/35^{ème}.

BUDGET

communal 2017

Dans un cadre financier contraint par la baisse des dotations de l'État, le budget municipal a été élaboré sous le signe d'une gestion rigoureuse et de choix assumés.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et la baisse du niveau des investissements ont été étudiées de manière à garder une liberté d'action permettant de maintenir un service public de qualité, de garantir le développement et l'attractivité de Saint-Didier, sans avoir recours à l'impôt. C'est donc un budget réfléchi qui a été voté le 10 avril dernier.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement : 1 498 954.16 €

Les recettes de fonctionnement d'un montant de **1 498 954.16 €** sont supérieures aux dépenses de fonctionnement. Ceci permet de dégager un excédent en fin d'année 2017 de **142 277 €**.

Les recettes 2017 de la commune comprennent essentiellement les impôts et taxes (666 569 €), les dotations subventions et participations (409 592 €) et les produits des services (235 042 €).

> **Le produit des impôts et taxes de la commune** constitue la première ressource de la collectivité (44.5 %). Les impôts et taxes sont composés de la taxe foncière, de la taxe habitation et des dotations de Vitré Communauté. Ce montant reste stable, seules les contributions directes évoluent de - 1 % **par rapport à l'an passé**.

> **Les dotations et participations** représentent la deuxième ressource de la collectivité (27,35 %). On observe pour 2017 une diminution de 13 000 € pour la DGF, qui ne représente plus que 34 % de ce poste.

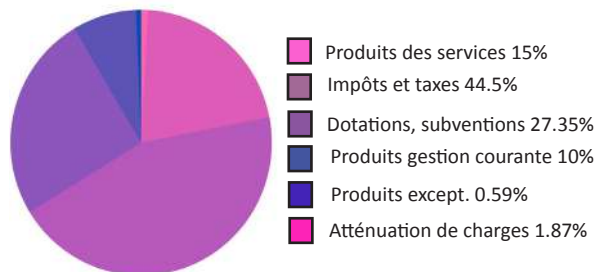
Par ailleurs, la dotation de compensation de la réforme de taxe additionnelle, qui se traduit par un montant de 40 505 €, représente près de 10 % de nos dotations. Enfin les dotations « autres organismes », principalement les aides de la CAF liées au contrat enfance-jeunesse représentent quant à elles 17,24 %.

Une autre diminution est à noter liée au désengagement du département vis à vis des rythmes scolaires (- 11 260 €).

> **Les produits des services du domaine et ventes** diverses représentent **235 042 € (+ 2 % par rapport à l'an passé)**. Ces derniers sont liés principalement à la facturation de la cantine, du centre de loisirs et de la garderie.

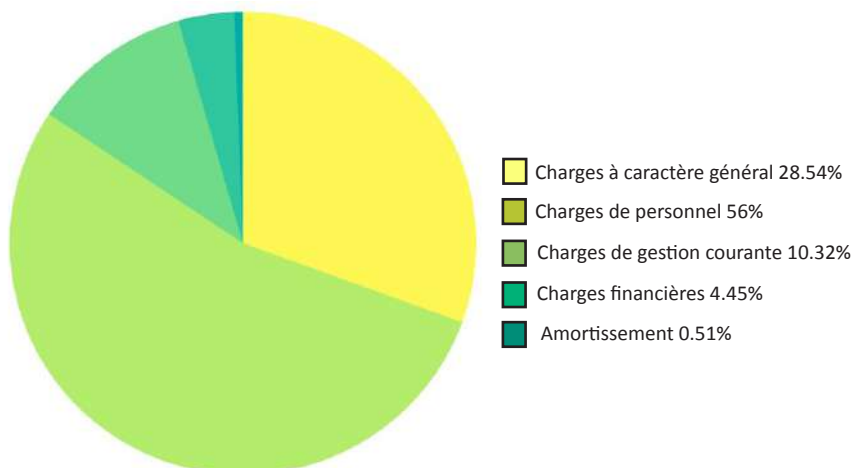
> **Les autres produits de gestion courante** (150 239 € soit 10 % de nos recettes de fonctionnement en 2017) correspondent à des locations d'immeubles et recettes liées aux livraisons de repas dans les communes extérieures.

Les autres recettes diverses totalisent un montant de 37 110 €, dont 28 137 € de remboursement sur rémunération.



Dépenses de fonctionnement : 1 356 677 €

Les dépenses se répartissent principalement entre les charges à caractère général (387 236 €) qui représentent 28,54 % des dépenses réelles, les charges de personnel (760 960 € soit 56 % de nos charges en gestion en 2017), les autres charges de gestion courante (140 042 €) sont principalement composées des participations à divers organismes ou associations, des indemnités des élus et des charges financières (60 500 €).



SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section concerne principalement les opérations d'équipement comme les nouveaux aménagements, les constructions, les travaux de réhabilitation, de valorisation du patrimoine ou encore l'acquisition de matériels. C'est l'équivalent pour un ménage des dépenses importantes du foyer telles que l'achat d'une maison, d'une voiture... La section d'investissement présente un déficit de 60 837,13 € qui pourra être comblé par de l'excédent de fonctionnement réalisé.

Dépenses d'investissement : 326 402 €

Les dépenses d'investissement : elles sont principalement constituées des dépenses d'équipement pour 103 379 € et du remboursement des emprunts à hauteur de 116 500 €.

Le déficit reporté n-1 est de 106 523,10 €.

Parmi les programmes majeurs d'investissement, on retrouve l'aménagement du P'tit Zinc pour 20 921 €, l'acquisition d'un broyeur (en commun avec Domagné) d'un montant de 15 600,06 €, le solde de la révision du PLU (14 510,03 €) et l'acquisition de matériels informatiques pour 14 510,03 €.

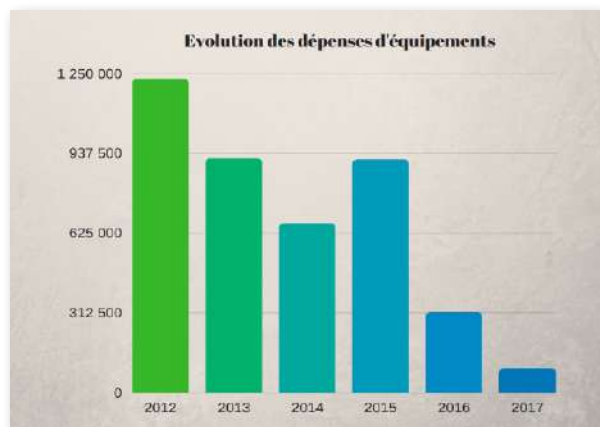


Sur la période, les dépenses d'équipement de la commune sont globalement en baisse (103 379 € pour 2017).

Recettes d'investissement : 265 564,87 €

Pour financer ces investissements, la collectivité bénéficie principalement de trois types de ressources de recettes réelles : les dotations fonds divers et réserves (88 % de nos ressources d'investissement constituées principalement du FCTVA pour 45 318 €, de l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 166 339,44 € et des taxes d'aménagement pour 23 877 €), les subventions du Département, de la Région, et de l'État pour l'opération aménagement du cimetière, l'acquisition du broyeur ou encore la restauration du tableau « Le Christ chez Marthe et Marie ».

Un ralentissement momentané des investissements



Endettement de la commune : combien doivent les habitants ?

L'endettement d'une commune est fonction de sa politique d'investissement, d'équipement.

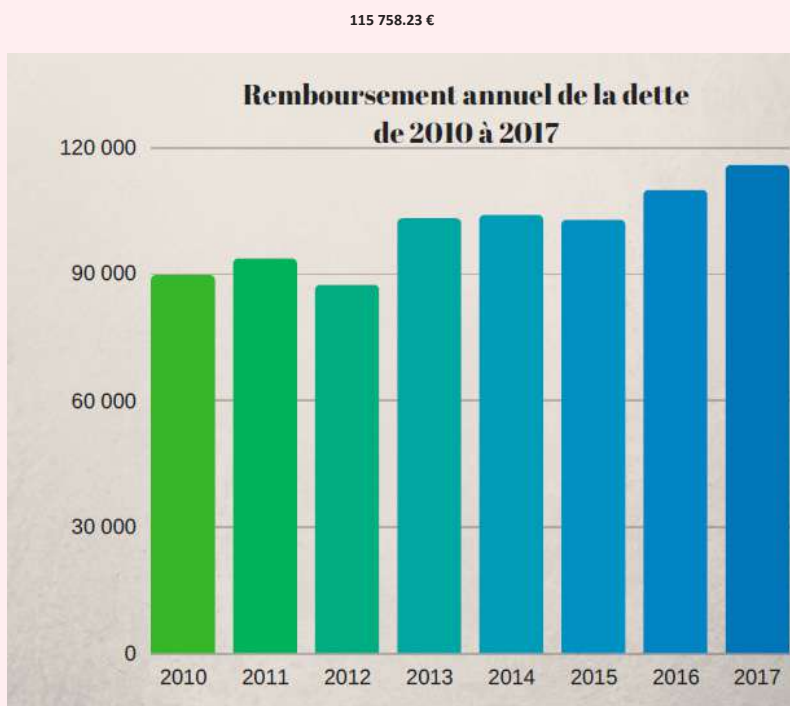
Elle ne peut emprunter que pour investir, et non pour fonctionner.

La dette supportée par les habitants est donc en lien direct avec les investissements réalisés par la municipalité.

En 2017, Saint-Didier a dû payer 115 758,23 € pour rembourser sa dette.

Cela représente :

58,46 € par habitant de Saint-Didier, prélevés sur le budget de la commune et financés par les impôts locaux.



URBANISME

LE CHAMP FLEURI

La commune de Saint-Didier est amenée à se développer sous l'impulsion de la croissance économique des zones d'activité des communes de Châteaubourg, Vitré mais également de Rennes. Afin de répondre à la demande croissante de logements liée à cette attractivité, la commune implante un nouveau lotissement le long de la « Rue du Vieux Moulin ».

Située à proximité du centre-bourg, cette parcelle fait l'objet d'un permis d'aménager nommé : Le Champ Fleuri, déposé en octobre 2017.



PARTIE D'AMÉNAGEMENT & ORIENTATION DU SECTEUR



Au total, 12 lots seront aménagés sur les parcelles 1426 et 1428. L'espace comprenant l'aire de jeux et les espaces verts à proximité du bassin sera sorti du périmètre du permis d'aménager. Ce qui donne une surface de 6 392 m².

L'espace cessible est de 4 864 m², soit une surface moyenne de 405,58 m²/lot.

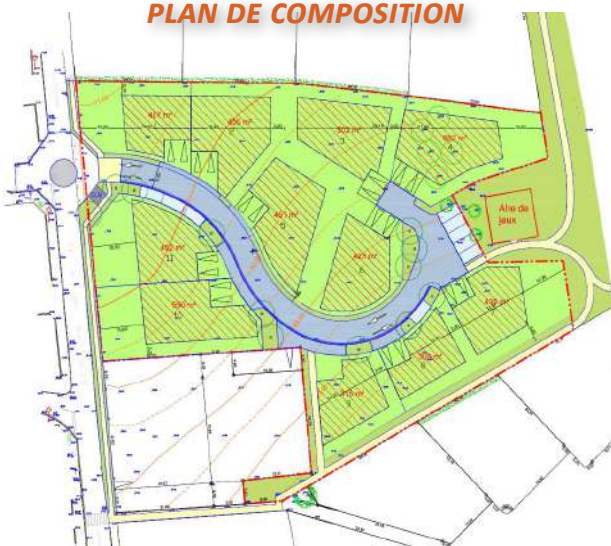
Le programme d'aménagement prévoit une densité de 18,77 logements par ha.

Pour permettre une accession à la propriété au plus grand nombre, les lots varient de 250 m² à 562 m².

Il s'agit d'une forme « d'habitat individuel diffus » comprenant 9 lots libres et 3 lots individuels groupés.

Pour toutes les personnes intéressées, merci de bien vouloir nous adresser un courrier en précisant vos coordonnées et la superficie souhaitée. Dès réception, nous vous inscrivons sur une liste d'attente.

PLAN DE COMPOSITION



LEGENDE:

- Sens de circulation
- Unité PA
- Numéro de lot
- Surface de lot
- Surface de parcelle
- Surface de plan d'eau
- Surface de talus
- Surface de plan d'eau
- Surface de plan d'eau
- Surface de plan d'eau
- Surface de plan d'eau
- Surface de plan d'eau

Surface des lots	
N° de lot	Surface
1	407
2	466
3	502
4	562
5	451
6	423
7	435
8	309
9	318
10	550
11	452
12	452
Surface cessible	4864 m ²
Périmètre du PA	6392 m ²
Nombre de logements à l'ha	17,23 lgts/ha

URBANISME

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE « LE P'TIT ZINC » :

Le centre-bourg, cœur de la vie villageoise, est par excellence le carrefour :

- des usagers (piétons, cyclistes, motards, automobilistes, cars scolaires, etc...),
- des activités (commerces, artisanat, entreprises, services de santé, d'urgence, d'enseignement, activités associatives, services publics, moments festifs, loisirs, etc...),
- et des contraintes (positionnement des voies, des maisons, des immeubles ou des édifices publics, l'organisation de l'espace, le relief, la répartition des activités, le code de la route, etc...).

Face à cette concentration des usagers, des activités et des contraintes, le conseil municipal a décidé avec l'aide du Cabinet DELOURMEL LEFAUCHEUR de mener à bien une réflexion et un travail pour envisager des orientations d'aménagement pour la rénovation du centre-bourg.

Durant l'année 2017, le bureau d'étude a réalisé un diagnostic, a validé avec la municipalité des priorités et a fait des propositions en fonction de l'ensemble des contraintes, pour améliorer, lorsque cela est souhaitable et possible, le partage de l'espace au cœur du bourg, tout en conservant son caractère rural.

2018 sera l'année des premiers coups de pioche.

UN PROJET GLOBAL COHÉRENT

C'est un projet global qui va permettre de créer des espaces conviviaux et d'améliorer la sécurité aux abords de l'école privée par l'aménagement d'un chemin piétonnier sécurisé.

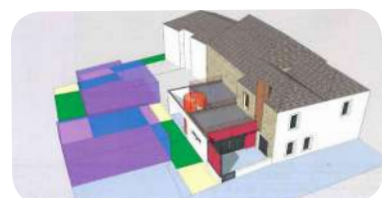
En plus de proposer une restructuration urbaine, il va permettre une mise aux normes et une amélioration fonctionnelle des différents établissements notamment pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et le confort d'usage.



UNE CELLULE COMMERCIALE ATTENDUE

Une cellule commerciale sera créée sur un niveau, d'une superficie d'environ 100 m² et située parallèlement aux bâtiments existants. Elle sera complétée par un stationnement sécurisé.

UN COMMERCE « LE P'TIT ZINC » TOTALEMENT RÉAMÉNAGÉ



Le P'tit Zinc sera entièrement réaménagé. L'actuel garage et la pièce accolée au Bar tabac seront à détruire et remplacés par une construction en toit terrasse ouvert pour permettre un ensoleillement optimal. Cette salle sera accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'appel d'offres a été lancé en novembre dernier, les travaux devraient démarrer dans le courant du premier semestre 2018. Le coût estimatif des travaux est évalué à 385 000 € HT.

Légende	
Projet Extension	
Projet Rénovation	
Préau	
Local Poubelles	
Espaces verts	
Cheminement Stabilisé	
Aire d'accès gravillonnée	
Enrobée	

ZONE D'ACTIVITÉS ARTIPÔLE

Avec près de 15 ha de terrains situés en sortie du bourg, la zone d'activités « ARTIPÔLE » a permis d'accueillir des entreprises désireuses de s'implanter à Saint-Didier. Créée en 2009 et mise en commercialisation en janvier 2011, cette zone est désormais entièrement occupée. Malgré la loi NOTRe (qui transfère les zones d'activités à l'intercommunalité), la gestion de cette zone restera définitivement compétence de la commune de Saint-Didier.



UN ENVIRONNEMENT PRIVILÉGIÉ

Le parc d'activités de Saint-Didier bénéficie de la zone d'influence de l'agglomération de Rennes et de Vitré, du tissu économique dynamique et du savoir-faire reconnu du développement du département de l'Ille-et-Vilaine, fort de sa tradition industrielle artisanale et des nouveaux domaines de l'innovation.

La situation entre Rennes (200 000 habitants), Vitré (17 000 habitants) et Laval (50 000 habitants) permet aux entreprises installées sur le parc de bénéficier d'un très grand potentiel de développement économique.

UNE ZONE AMÉNAGÉE

DANS LE RESPECT ENVIRONNEMENTAL

La principale qualité de cette zone d'activités est la préservation de l'environnement par des aménagements paysagers. Labellisée BRETAGNE QUALIPARC, une grande quantité d'espace vert et de plantations ont été prévues. Des bassins tampons ont été réalisés pour permettre de limiter l'impact de l'imperméabilisation des sols. Des merlons et des haies bocagères ont également été mis en place.

UNE ZONE 100% OCCUPÉE

• ILLE-ET-VILAINE MAYENNE SANITHERM (IMS)

spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de gros (commerce inter-entreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services. Son effectif est compris entre 20 et 49 salariés.

• SARL TPS BRIANTAIS : secteur des transports routiers.

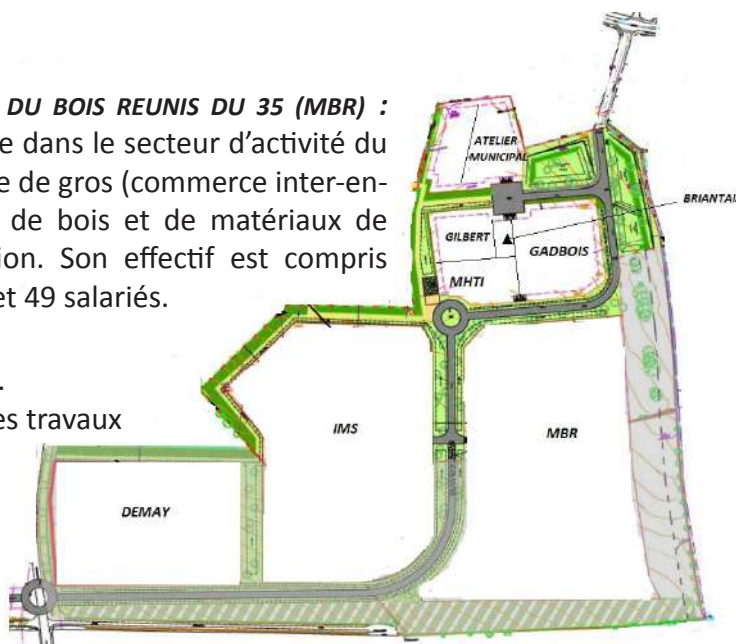
• SARL GADBOIS Jérôme : spécialisée dans le secteur des travaux de charpente.

• SOCIÉTÉ Didier GILBERT : spécialisée dans l'animation et le spectacle.

• ENTREPRISE DEMAY : spécialisée dans la construction de bâtiments agricoles, en neuf et en rénovation (en cours de cession).

• METIERS DU BOIS REUNIS DU 35 (MBR) :

spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de gros (commerce inter-entreprises) de bois et de matériaux de construction. Son effectif est compris entre 20 et 49 salariés.



LOTISSEMENT L'ARBRIER : LES COLLECTIFS



Dessin non contractuel

Tous les lots individuels du lotissement ont trouvé acquéreurs. Il reste maintenant 5 lots à commercialiser, pour l'édification de logements collectifs en R+1. Les promoteurs retenus recherchent les futurs acquéreurs pour une maison clés en main.

Si vous êtes intéressés, contactez la mairie qui vous mettra en relation avec les promoteurs.

INTERGENERATIONS & Citoyenneté

UN KIOSQUE À SAINT-DIDIER



Afin de permettre aux habitants de l'habitat adapté et à l'ensemble des Déodatien(ne)s de profiter du jardin partagé, le CCAS de Saint-Didier a décidé d'investir dans un kiosque. Ce projet s'inscrit dans l'ensemble des actions intergénérationnelles menées par les différents services municipaux (services techniques, espaces verts, bibliothèque, enfance-jeunesse et restauration). Dans ce cadre, le montage du kiosque s'est fait avec la collaboration de 4 retraités bénévoles de la commune et de quelques ados de l'accueil jeune. Les jeunes ont pu profiter du savoir-faire de nos seniors dans une ambiance très bon enfant et sous le soleil.

Plusieurs animations ont eu lieu en avril et mai, notamment des ateliers jardinages avec les enfants du centre de loisirs et l'espace-jeu « Les mini-loups », un atelier numérique avec l'accueil jeune.

La municipalité souhaite maintenir et développer le lien social, favoriser les rencontres et les échanges intergénérationnels, permettre la transmission de l'histoire et des savoirs et initier des projets entre les jeunes et les moins jeunes.

Le kiosque a été inauguré lors de la fête du printemps du 13 mai dernier.

CCAS : LES ACTIONS EN 2017

- **Repas des aînés de plus de 65 ans** : il s'est déroulé au restaurant municipal, préparé par nos cuisiniers et servi par 3 jeunes participant au dispositif « argent de poche ». Ce fût un moment convivial en musique très apprécié.
- **Colis de NOËL** : un colis de Noël est offert aux personnes résidentes en EPHAD ou hospitalisées et ne participant pas au repas du CCAS. Pour l'année 2017, 11 colis ont été offerts.
- **Partenariat entre le CCAS et la bibliothèque** : des rencontres sont prévues sous forme d'ateliers lecture, jeux et ateliers numériques, le jeudi après-midi.
- **Attribution de bons alimentaires** : le CCAS aide dans l'urgence les familles en difficultés financières. En 2017, deux bons alimentaires (de 45 €) et deux bons d'essence (de 30 €) ont été délivrés.
- **Dossier d'aide sociale** : les membres du CCAS sont informés des dossiers d'Aide Sociale pour des personnes qui ont été résidentes sur la commune et qui sont placées en EPHAD. Il s'agit juste d'une information, en général pour le renouvellement de la prise en charge des frais d'hébergement en EPHAD.
- **Dossier prêt d'argent** : il s'agit d'une demande d'avance d'argent. Le CCAS a réglé la facture d'un garage pour réparation d'une voiture, la personne s'est engagée à reverser ladite somme au CCAS en plusieurs versements.
- **Subventions versées en 2017** : IME - 20 € par jour pour un voyage scolaire d'un élève porteur de handicap, EPISOL – 391 € pour l'épicerie solidaire, ADMR VITRE – 500 € pour le portage des repas.
- **Acquisition** d'un kiosque subventionné par le conseil départemental.



Les membres du CCAS sont tenus au secret professionnel et toutes les demandes restent confidentielles. Si vous êtes en difficulté ou si vous connaissez des familles en difficulté, n'hésitez pas à nous contacter au 02.99.00.33.08. Nous aiderons ces personnes dans la mesure de nos moyens et les orienterons, le cas échéant, vers les organismes adéquats.

INTERGENERATIONS & Citoyenneté

PETITE ENFANCE : LE RIPAME

LE RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS

A compter de décembre 2017, la CAF se désengage de la gestion du RAM (Relais Assistant Maternel) du Pays de Vitré, et incite les communes à créer leur propre structure en privilégiant l'intercommunalité. Suite à ce désengagement, les familles et assistantes maternelles n'habitant pas Châteaubourg se retrouvent sans soutien et informations en ce qui concerne les modes de garde, les contrats de travail et autres.

Par conséquent, les communes du canton de Châteaubourg ont décidé de s'allier au sein d'un RAM intercommunal, le **RIPAME**.

Celui-ci sera géré par la commune de Châteaubourg avec mise à disposition pour chaque commune d'une éducatrice jeunes-enfants pour les matinées d'éveil et des temps de permanence pour accueillir les familles et les assistantes maternelles.

• Le RIPAME : une mission d'information

L'information est faite aux familles concernant les modes de garde et permet la mise en relation de l'offre et de la demande. L'information en matière de droit du travail est aussi délivrée aux parents employeurs et professionnels de l'accueil individuel. Enfin, l'information est faite aux professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.

• Le RIPAME : cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Le RIPAME contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile. Il est également un lieu d'animation en direction des professionnels, en proposant des animations à l'espace jeux, des ateliers, des spectacles ou des sorties.

Une réunion d'information auprès des assistantes maternelles de Saint-Didier est prévue courant février 2018

Horaires d'ouverture sur Saint-Didier

- mardi matin de 08h30 à 12h30 : matinées d'éveil, salle N°1 du Patio
- permanence le mardi de 14h00 à 17h00 salle N°3 du Patio
- permanence le jeudi de 18h00 à 19h00 salle N°3 du Patio



Ces permanences se feront sur rendez-vous avec la possibilité de se rendre aux permanences des autres communes adhérentes (Châteaubourg, Saint-Jean-sur-Vilaine, Cornillé, Saint-Aubin-des-Landes, Domagné et Louvigné-de-Bais). Pendant les vacances scolaires, le service fonctionnera en continu, à l'exception de 5 semaines par an : 2 semaines à Noël et 3 semaines en août.

Pour tout renseignement
contactez la mairie
02.99.00.33.08
accueil@saintdidier35.fr

Ce service est gratuit pour les assistants maternels, les familles et les enfants

La municipalité souhaite remercier l'ensemble des bénévoles de la CSF Saint-Didier qui a assuré pendant plus de 20 ans l'animation de matinées d'éveil pour les 0-3 ans.

Après de nombreuses rencontres, la CSF Saint-Didier a décidé de ne pas maintenir l'espace jeux « **Les Mini-Loups** », mais continuera de proposer ponctuellement des animations pour les 0-3 ans.

Le matériel pédagogique appartenant à la CSF fera l'objet d'une convention de prêt avec la commune.

LA MISE EN ROUTE DU RIPAME SERA EFFECTIVE COURANT DU 1^{ER} TRIMESTRE 2018

INTERGENERATIONS & Citoyenneté

FÊTE DU PRINTEMPS 2017

Le 13 mai dernier a eu lieu la fête du printemps à Saint-Didier, sous un ciel clément et une bonne humeur générale, avec de nombreuses animations proposées par les différents services municipaux et associations déodatiennes.



- Expositions :
 - D'où vient l'eau ! par VEOLIA
 - Le Zéro phyto : c'est quoi ? (animé par les agents des espaces verts)
 - Trions les déchets ! en partenariat avec le SMICTOM



- Pique-nique géant et pot d'accueil proposés par le comité des fêtes. Un peu moins de 50 personnes présentes après une grosse averse.

- Animation bulles de savon proposée par l'espace jeux « Les Mini-Loups », les enfants ont « bullé » avec beaucoup d'enthousiasme.

- Goûter préparé et servi par la cuisine centrale, avec un marché de producteurs locaux.

- Jeux prêtés par la ludothèque de Châteaubourg, moment très apprécié des enfants et des parents.

- Échanges littéraires avec Marilyn Degrenne auteure du livre « L'Abc...Z des Héroïnes » et les Déodatiens de tous âges.



- Le troc plantes en lien avec la grainothèque (en amont de la fête, les enfants des TAP et de l'Alsh avaient préparé des semis avec Gaël des espaces verts, qui ont alimenté ce troc plantes, et aussi le don des Déodatiens). Très peu de plants sont restés sans propriétaires. Très bel échange intergénérationnel.

- Animation musicale avec les élèves de M. Gougeon, professeur de musique sur la commune.

- Inauguration du kiosque, environ 250 personnes présentes sur le site à écouter Monsieur le Maire remercier tous les bénévoles (les retraités et les jeunes de la commune ainsi que les partenaires qui ont permis l'installation de ce kiosque).



- Défi tablette en lien avec les ateliers du jeudi proposés par la bibliothèque et le CCAS, une dizaine de binômes intergénérationnels ont relevé le défi « 4 images, 1 mot ».

- La journée s'est clôturée par un concert de blues proposé gratuitement par le comité des fêtes. Une soixantaine de personnes présentes malgré la fraîcheur du soir.



- Initiation à la danse bretonne avec les musiciens de la Nouzille et les enfants des TAP.



Le comité des fêtes, pour sa première manifestation, tient à remercier toutes les personnes qui ont donné un coup de main pour faire de cette journée une réussite. La fête du printemps n'aurait pas été la même sans la cinquantaine de bénévoles de tous âges qui a œuvré pour que tous les Déodatien(ne)s puissent profiter de la journée. Nous avons pu rencontrer des anciens membres du comité avec lesquels nous avons échangé sur l'histoire de l'association, qui fêtera ses cinquante ans le 14 janvier 2018.

La 2^{ème} édition de la fête du printemps sera placée sous le signe des Olympiades de Saint-Didier

Le 26 mai 2018, le comité des fêtes souhaite une fois de plus, rassembler tous les habitants de Saint-Didier. Pour cela la commune a été partagée en 6 zones-équipes (vous pouvez visualiser la répartition sur le site de la commune, rubrique « associations » / comité des fêtes). Chaque équipe sera multi-générationnelle et sera composée d'un minimum de 5 personnes par tranche d'âge (junior : moins de 16 ans, adulte, seniors : plus de 55 ans).

Après une balade « cérémonie d'ouverture » à travers le bourg de Saint-Didier en fin de matinée, le comité offrira l'apéritif avant le pique-nique géant. Les Olympiades débuteront vers 14h00, les 6 équipes s'affronteront dans 5 jeux dont : le tir à la corde, la course en sac ou encore la course de brouettes. La journée se clôturera par un concert rock.

L'organisation d'une telle journée ne serait pas possible sans un maximum de participants, c'est pourquoi le comité a organisé une réunion publique pour informer les Déodatien(ne)s et présenter son projet. Nous avons donc besoin d'au moins deux référents par équipe avec qui nous échangerons jusqu'au jour J. Si malheureusement ce nombre n'est pas atteint à la date du 28 janvier 2018, nous serons dans l'obligation de prévoir une solution de rechange.

Pour toute information :

- mail : comitestdidier35@gmail.com
- facebook : [comitedesfetesdestdidier](https://www.facebook.com/comitedesfetesdestdidier)

Prochaine réunion : assemblée générale le 30 janvier 2018 à 20h30 au Patio



BIBLIOTHEQUE rétrospection

Consulter le catalogue, votre compte
ou les animations ?
<http://bibliotheque.saintdidier35.fr>

ANIMATIONS 2017



LE JOURNAL DE TINTIN

À l'initiative d'un bénévole de la bibliothèque et provenant de sa collection personnelle, l'exposition reprenait des exemplaires originaux du Journal de Tintin. Des albums anciens des auteurs qui ont fait leurs débuts au côté de Tintin étaient également mis à la disposition des lecteurs.

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Des Déodatiens se sont mutuellement aidés pour trouver les solutions d'un jeu : « 4 images, 1 mot ». Les différences d'âges ont permis de trouver plus de réponses, leurs connaissances dans des domaines très variés étant de ce fait plus étendues. Nous avons vu un échange riche grâce à la bonne humeur et le respect entre les participants.



LE JAZZ À LA BIBLIOTHÈQUE

Une présentation de CD de chanteuses de Jazz de toutes époques a été proposée par un bénévole. Chaque CD était accompagné d'une biographie et d'une discographie. Une sélection de livres pour adultes et enfants accompagnait le sujet.



LES PRIX LITTÉRAIRES

La bibliothèque était inscrite à trois prix littéraires en 2017 :

- **Le prix des incorruptibles** : 13 adultes ont participé à la lecture de la sélection lycée en lisant les cinq romans en compétition. Initialement, ce club de lecture consistait à accompagner les lycéens dans la découverte des sujets proposés mais les adultes se sont pris au jeu de la lecture et les lycéens ont oublié de les rejoindre...



- **Le prix Facile de lire** : 13 communes bretonnes dont 6 en Ile-et-Vilaine étaient inscrites à ce prix proposé par « Livre et lecture en Bretagne » et en relation avec les espaces « C'est facile de lire ». À Saint-Didier, lors des rencontres du 1^{er} jeudi de chaque mois, les 8 livres ont été présentés et lus. 24 lecteurs ont participé au vote qui, pour beaucoup, était une première. Une exposition sur un des ouvrages de Lupano (Un océan d'amour)



a permis une invasion de sardines durant tout l'été.

- **Le prix de la bibliothèque** : pour la troisième édition, 10 classes des deux écoles ont lu une sélection de 4 livres par niveau. 221 enfants ont voté pour leur livre préféré ainsi que 12 adultes.



LE MOIS DU MULTIMÉDIA

Pour la 9^{ème} édition, nous avons ouvert les portes au multimédia. Des robots ont foulé le sol du Patio, programmés par des enfants très fiers de leurs exploits. Le pixel art s'est également invité sur les vitres cette fois et a animé les locaux de grenouilles à langues pendantes et de pacmans verts ! Enfin, les murs n'ont pas été en reste avec une exposition sur les logiciels libres ainsi qu'une animation intergénérationnelle virtuelle sur les Fables de La Fontaine.

EXPOSITION DES ARTISTES DE SAINT-DIDIER

6 artistes Déodatien ont exposé leurs œuvres de peinture et de poterie avec des styles et des techniques très variés. Nous avons ainsi pu comprendre les secrets du raku ou du palimpseste.



OYEZ, OYEZ... A VENIR EN 2018....
OYEZ, OYEZ....



PARTENARIAT LUDOTHÈQUE

A compter du 1^{er} janvier 2018, la bibliothèque et la ludothèque de Châteaubourg vous proposeront des animations communes afin de favoriser des temps d'échange et de plaisir pour tous les publics. Notre motivation étant d'être complémentaire sur des aspects culturels et éducatifs, entre le jeu et le livre. Premier rendez-vous le vendredi 9 mars 2018 à la bibliothèque.

EXPOSITION « LE SYSTÈME SOLAIRE »

Du 26 février au 11 mars 2018, la bibliothèque accueillera une exposition prêtée par L'espace des sciences de Rennes. Plusieurs panneaux ainsi que 3 maquettes nous feront découvrir l'état actuel de nos connaissances sur notre système planétaire. Cette animation est en partenariat avec le service enfance-jeunesse de la commune ainsi que la ludothèque avec qui nous proposerons un après-midi jeux autour du même sujet.

PRIX DES INCORRUPTIBLES

La bibliothèque s'est inscrite cette année encore pour accompagner les jeunes lycéens dans la lecture des 5 ouvrages sélectionnés pour le prix des incorruptibles. Nous proposons aux adolescents et adultes qui le souhaitent de noter leurs avis de lecture et d'échanger ou pas sur leurs impressions.

MINOTS, LE PRIX DES BIBLIOTHÈQUES

Le prix de la bibliothèque évolue en **Minots**, le prix des bibliothèques, car il devient intercommunal. En effet, nous nous sommes associées avec les bibliothécaires de Domagné, Saint-Jean-sur-Vilaine, Marpiré, Montreuil-sous-Pérouse et la librairie « Un livre sur l'étagère » pour sélectionner les 18 livres proposés aux enfants des écoles. Rendez-vous en juin pour les résultats !

MINOTS
Prix des bibliothèques
St Jean sur vilaine
St Didier
Domagné
Marpiré
Montreuil sous Pérouse
Avec Un livre sur l'étagère



NOUVEAU PRÉSENTOIR

Désormais, les CD audio et les DVD enfants sont réunis dans un nouveau présentoir dans la salle jeunesse. Ils sont accompagnés d'un rayon supplémentaire (les livres audio enfant). Le livre audio est le moyen d'écouter la lecture d'un roman ou d'un conte ou encore d'un documentaire. Les mangas enfants ont quant à eux une étagère spécifique.



ENFANCE - JEUNESSE

Le service enfance-jeunesse a mené ses projets en 2017 afin de :

- développer l'apprentissage des règles de vie et du respect que ce soit des personnes ou du matériel,
- favoriser la découverte d'activités variées et la curiosité,
- permettre à chaque enfant de profiter d'un temps de loisirs qui allie détente, apprentissage et vie collective.

ENFANCE



Chaque période de vacances permet aux enfants de vivre une aventure sur un thème. Par exemple, au printemps l'accueil a été envahi par des pirates et nous sommes partis à l'abordage de l'Étoile des mers à Saint-Malo ; l'été sous le signe du cirque a permis aux enfants de présenter leur spectacle devant une trentaine de parents-spectateurs et de partir en mini-camp « Cirque » à Treffendel.

JEUNESSE

L'accueil jeune de Saint-Didier propose à chaque période de vacances scolaires des animations à destination des jeunes âgés de 11 à 17 ans. Un panel d'animations a été proposé cette année avec notamment du Bubble Soccer, du rétro-gaming, des animations avec les associations sportives du territoire, des sorties (Parc en Folie, piscine, VTT), des soirées conviviales (raclette, barbecue, films...).

L'avis des jeunes est important pour la constitution d'un programme d'activités et les animateurs sont à l'écoute de leurs besoins et de leurs envies. Toute idée est bonne à prendre !

Cet été, les jeunes se sont installés durant 5 jours sur la base nautique de Feins pour y pratiquer entre autre le kayak et le VTT, sous le soleil de début juillet.

Pour financer leur séjour, les jeunes se sont investis à travers deux actions d'autofinancement : le montage du kiosque au pôle habitat avec des bénévoles et à travers l'organisation de la fête du 13 mai dernier (montages des stands, signalisation, tenue d'un stand...).

La bonne participation des jeunes au projet encourage les animateurs dans la réflexion (avec les jeunes !) d'un nouveau séjour l'été prochain. Venez nous voir pendant les vacances pour proposer vos idées !

Rappel : l'accueil jeune est ouvert pendant les vacances scolaires aux jeunes entre 11 et 17 ans à la salle polyvalente.

Adhésion annuelle : 12 € (Saint-Didier) ou 14 € (autres communes)



Pour nous contacter :
par mail : clsh@saintdidier35.fr
par tél : 06.15.81.48.78
par internet : www.saintdidier35.fr



Mouvement dans l'équipe des agents municipaux

Gwenaëlle, après 3 ans de service en mairie de Saint-Didier, a rejoint une autre collectivité. Nous la remercions pour son engagement. Manon vient de rejoindre l'équipe et nous lui souhaitons la bienvenue.

LES TAP

Les mardis et jeudis après-midis, les parcours de couleur sont toujours d'actualité avec des activités encadrées par une équipe d'animation dynamique : initiations sportives, prévention routière, jeux, yoga, danse, théâtre, « Je roule »... Des livrets réalisés par les enfants et les animateurs sont transmis aux familles afin de communiquer sur les activités réalisées.



NOUVEAUTÉ

Un beau projet mené par le stagiaire Malo a permis aux enfants et aux jeunes de mieux connaître les associations du territoire ainsi que les bénévoles qui encadrent ces activités : le cinéma L'étoile (Châteaubourg), Sagazic, Sarabande, les clubs de tennis de table, de basket et de badminton de Saint-Didier ainsi que le Madrigale (théâtre Châteaubourg) sont autant de partenaires qui ont contribué à ces découvertes, sans oublier l'UFOLEP pour la découverte de sports innovants (Céline, stagiaire, a permis la découverte du taekwondo). Pour la première année, le service était présent au forum des associations pour échanger avec enfants, jeunes et parents.



LE SERVICE ENFANCE / JEUNESSE

Le service a accueilli Bénédicte pour une mission de service civique pendant 8 mois.

« Cette expérience de service civique a été pour moi vraiment bénéfique. Je suis tombée dessus un peu par



hasard et j'étais un peu perdue quant à mon futur métier. Après un stage de deux semaines au service enfance-jeunesse, on m'a

informée de la place à prendre en service civique. Ça m'a vraiment motivée et j'ai été prise, et ça a été une vraie chance pour moi, parce que pendant ces 8 mois, j'ai pu voir et apprendre les multiples tâches

d'un animateur. L'équipe du service m'a vraiment bien accueillie et m'a soutenue dans tout ce que j'ai pu réaliser ».

Pendant ces 8 mois, Bénédicte a soutenu les animateurs dans leurs différentes tâches, participé aux TAP et à l'accueil de loisirs sur les différentes tranches d'âge. Elle a aidé à réaliser les documents du service en lien avec la communication aux familles. Elle a aussi fait de la surveillance de cour, participé au service à la restauration et accompagné les ados lors de leur mini-camp en juillet.

Grâce à cette expérience Bénédicte prévoit de se professionnaliser dans le métier de l'animation. Elle est actuellement en stage BAFA et attend les résultats pour les sélections du BP JEPS LTP.

Nous croisons les doigts avec elle !

L'équipe d'animation est toujours prête à accueillir des jeunes et des plus âgés pour découvrir l'animation (stagiaire, dispositif argent de poche, accompagnement Pôle Emploi, mission locale, Vitré communauté...).

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

AFFAIRES

scolaires et péri-scolaires

DU CHANGEMENT À LA GARDERIE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE



La municipalité a fait évoluer le temps de garderie/aide aux devoirs après la classe. Trois pôles ont été mis en place : un pôle « maternelle » et deux pôles « élémentaires ». Les enfants sont répartis dans trois lieux distincts afin de pouvoir profiter d'un moment de détente et de calme en attendant le retour à la maison. La commune a investi dans de nouveaux jeux (Lego, jeux de société...) et du petit matériel (crayons, feutres...).



Chaque pôle est géré par un binôme animateur/Atsem.

Pour le pôle « maternelle » : avec plus d'espace puisque moins d'enfants, la salle est investie par plusieurs petits groupes (jeux d'imitation, constructions, coloriages...).

Les personnels y proposent des jeux (intérieur et extérieur), des temps calmes, des lectures offertes, etc...



Pour les deux pôles « élémentaires » : le fonctionnement en binôme permet une réponse plus adaptée aux besoins des enfants concernant l'aide aux devoirs. Ils privilégient des petits groupes de 4 ou 5 enfants puis proposent des activités ou simplement un temps de détente et d'échanges.

Cette souplesse d'organisation permet de mieux prendre en compte le rythme et les besoins des enfants.

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

La fin de l'année scolaire est encore loin, pourtant le conseil municipal ainsi que le conseil de l'école publique ont dû se positionner avant la fin de l'année 2017 et rendre réponse auprès de l'Inspection Académique sur la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée 2018 - 2019.

Les résultats de la consultation des familles via un questionnaire :

	école publique*	école privée
4,5 jours avec maintien des TAP	37,74 %	12,31 %
4,5 jours sans TAP	7,55 %	3,6 %
4 jours	53,77 %	81,54 %

* sans réponse : 0,94 %

Le 19 décembre 2017, le conseil municipal a voté pour le retour à la semaine de 4 jours avec : 9 voix pour, 3 voix pour le maintien des TAP, 2 abstentions et 2 non-votants. Le conseil extraordinaire de l'école publique s'est à son tour réuni le 21 décembre suite à la proposition du conseil municipal. Il a voté à 9 voix pour un retour à 4 jours, 8 voix pour le maintien des TAP et 1 abstention.

Suite à ces votes il a donc été transmis à l'Inspection Académique la demande de dérogation permettant un retour à 4 jours dès la rentrée 2018 - 2019.

Au cours de ces quatre années, les enfants ont découvert, expérimenté, été curieux, se sont investis et exprimés. Nous souhaitons qu'ils gardent longtemps en tête ces moments de partage et d'échange.

Nous remercions les animateurs et enseignants d'avoir trouvé le temps et l'énergie de travailler ensemble dans un objectif commun, bousculant leurs habitudes, mutualisant les espaces.

Nous remercions le conseil municipal d'avoir accepté le projet proposé par la commission il y a quatre ans, permettant d'améliorer la qualité du service proposé aux enfants et aux familles au fil des ans.

Enfin nous souhaitons remercier l'investissement des ATSEM, parents, agents municipaux et bibliothécaires. Sans votre participation cette expérimentation n'aurait pas été une réussite.

Les élus de la commission aux affaires scolaires

EDUCATION

école publique



Le final du cirque déodatien



Site Internet :

www.ecole-publique-saint-didier.ac-rennes.fr

L'école publique était déjà en piste à la rentrée puisque cette année scolaire a débuté en grand pompe avec le « Breizh Malo Circus » qui a posé son chapiteau pendant deux semaines à l'entrée de l'école. Confiance, cohésion, enthousiasme ont été les maîtres-mots de ces deux semaines d'initiation aux arts du cirque. Sans oublier le grand final à travers deux spectacles gratuits avec 400 spectateurs chacun, qui laisseront un souvenir qui perdurera longtemps dans les esprits des petits comme des grands.



A ce grand temps fort, construit par l'équipe pédagogique, viendront s'ajouter tous les projets réalisés et qui s'appuient comme toutes les autres activités sur les axes du projet d'école (à retrouver sur le site internet de l'école) :

- La qualité et la fluidité des parcours par la cohésion,
- Le sens donné à chaque circonstance aux apprentissages.

Nos œuvres revenues
du Jardin des Arts



Alimentation équilibrée

Ainsi, afin de favoriser la réussite de tous les élèves, l'équipe pédagogique s'appuie sur différents axes de travail :

- **une liaison renforcée** avec le collège pour permettre une rentrée en douceur en 6^{ème},
- **les cahiers de réussite** en maternelle, le Livret Scolaire Unique à l'élémentaire afin de développer l'évaluation positive,
- **des effectifs allégés** dans les petites classes pour permettre un meilleur accueil des plus petits,
- **un cours simple** en CP avec 23 élèves pour favoriser l'apprentissage de la lecture,

- **les Activités Pédagogiques Complémentaires**, en petits groupes, après la classe pour renforcer les compétences des élèves les plus fragiles.

Cela passe aussi par des projets dans les différentes disciplines qui ont pour objectif le développement de différentes cultures dès la maternelle et dans tous les cycles :

- **une culture numérique** : l'utilisation du numérique

de façon responsable permet aux élèves de développer des compétences liées à l'utilisation du numérique en tant que futur citoyen,

- **une culture artistique** : les ateliers musique avec les intervenants dumistes, le projet culturel Ar'Milin avec une plasticienne,
- **une culture scientifique** : la vidéo conférence avec notre spationaute Thomas Pesquet et l'alimentation équilibrée,
- **une culture littéraire, théâtrale et cinématographique** : les sorties théâtre, le projet cinéma, les prix littéraires,
- **une culture sportive et linguistique** : le baseball en anglais,
- **une culture citoyenne** : les conseils d'élèves.



Les CP à l'école
d'autrefois



La préhistoire à La Roche aux Fées

• A l'heure où l'on s'interroge sur **la place du numérique dans les écoles**, voici une initiative innovante des enseignantes de CM1/CM2 de l'école. Lors d'une conférence en direct, jeudi 7 décembre, Thomas PESQUET a partagé de manière vivante son savoir, ses convictions et son expérience avec les élèves tout en parlant du système solaire, de l'environnement et de l'importance du « vivre ensemble », avant de répondre aux nombreuses questions qu'ils se posent. Le dialogue s'est effectué via des questions envoyées préalablement par les enfants.



Tout comme les élèves, les parents sont pleinement acteurs de l'école par l'intermédiaire des délégués et de l'association des parents et amis de l'école publique (n'hésitez pas à vous tourner vers eux pour toute question). Merci au personnel technique, aux élus, aux représentants des parents au conseil d'école, à l'APE-AEP pour la participation de chacun au bon fonctionnement de l'école.

Nous partageons ces nombreux projets sur le site internet de l'école.

Nouveaux parents : vous pouvez venir nous rencontrer le vendredi (journée de décharge du directeur) ou le soir à partir de 16 heures ou encore prendre rendez-vous. Nous répondrons à vos demandes d'informations et pourrons vous faire visiter les classes, le service de restauration, les salles de motricité et de garderie. Vous pourrez ensuite, si vous le désirez, venir inscrire vos enfants. A rappeler que l'école continue, bien sûr, à accueillir à leur rythme tous les enfants à partir de 2 ans.

tel/fax : 02.99.00.74.03

mél : ecole.0352675t@ac-rennes.fr

site <http://www.ecole-publique-saintdidier.ac-rennes.fr>

ou « école publique saint didier 35 » dans un moteur de recherche

Dates à venir

- **carnaval** : mercredi 21 février 2018.
- **les portes ouvertes** : vendredi 25 mai, école ouverte à tous.
- **la fête de l'école** : spectacles des enfants, stands, restauration le dimanche 24 juin 2018.

APE - AEP

L'Association des Parents d'Élèves et des Amis de l'École Publique espère que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2018. Le 15 décembre a eu lieu le marché de Noël dans la cour de l'école. Nous avons pu admirer les créations des enfants, écouter les chants de Noël des CE1 - CE2, tout en savourant un petit verre de vin ou de chocolat chauds offerts par l'APE-AEP. Comme notre gourmandise était présente aussi nous avons savouré les sablés des maternelles ainsi que les délicieux gâteaux que les parents avaient confectionné (classe d'Estelle C. et Estelle S.). A notre grande surprise, nous avons reçu la visite du Père-Noël afin que les enfants et parents aient un souvenir, nous avons photographié ces merveilleux moments. Les photos sont offertes aux familles par l'APE-AEP. La vente des sapins et des DVD du spectacle du cirque ont rencontré un franc succès. Pour l'année 2018, nous continuerons nos activi-



tés afin d'aider l'école à réaliser ses projets pédagogiques. La collecte de papier continue sur le parking de la salle polyvalente tous les 1^{er} samedis de chaque mois de 10h00 à 12h00.



Une vente de galettes des rois est prévue vers le 19 janvier 2018. Une soirée conviviale sera organisée le 17 mars 2018, nous gardons le thème au chaud mais vous ne serez pas déçus !!!!!!! La braderie de l'école se déroulera dans le bourg de Saint-Didier le 22 avril 2018 et elle vous réservera des surprises donc soyez nombreux à exposer !!!!! Une grande première pour L'APE-AEP : un loto sera organisé le 30 septembre 2018. Sans oublier, notre participation au Trail Muco de Vitré le 1^{er} week-end d'octobre, afin d'apporter notre soutien à l'association. **A très bientôt, parents et amis de l'école publique, nous comptons sur vous !!!**

Pour l'association : Erwan DECRE, président

Mél : apeaepsaintdidier@gmail.com

N'oubliez pas de liker notre page facebook afin d'être informés des dernières actus !!!



EDUCATION

école privée St Goulven

Dans le souci d'apporter aux enfants une ouverture culturelle et de déployer une pédagogie où chacun prend plaisir à apprendre, des projets fédérateurs rythment la vie de l'école.

RETOUR SUR 2016 - 2017



- Le projet musique encadré par un intervenant d'artiste a permis aux élèves de voyager autour du monde en chansons. Ce travail a abouti à une représentation au centre des arts.

- Fin mars, les CE2 et CM ont mis le cap sur Lans-lebourg. Des journées mémorables partagées avec les copains. Au programme : visites, découvertes et ski.



- Également sur le thème du voyage, les enfants de maternelle ont profité d'une belle journée à la ferme du Monde à Carentoir pour approcher 400 animaux d'élevage des 5 continents.



- Les élèves de cycle 2 se sont initiés aux sports équestres et ont découvert l'univers du poney lors des 9 séances au centre équestre de Châteaubourg. Cette aventure s'est terminée par une randonnée équestre et un partage de pique-nique.

- La kermesse a rassemblé petits et grands sur le thème des dessins animés.

- La journée espagnole a rassemblé tous les enfants de l'école qui ont approché la culture espagnole au travers d'ateliers de cuisine, de bricolage et d'art visuel.

LES PROJETS 2017 - 2018

- Les élèves de cycle 2 vont toute l'année voyager dans le temps. Cette aventure a débuté au parc de la préhistoire à Malansac où les enfants ont découvert des scènes grandeur nature du monde des dinosaures et des hommes préhistoriques.

- Les enfants des classes des CP, CE1, CE2 et CM2 ont bénéficié de 12 séances à la piscine de Vitré.

- Toutes les classes vont également partir à la découverte des métiers. Les enfants de maternelle ont déjà visité avec gourmandise la boulangerie de Saint-Didier.

- Toutes les classes assisteront à un spectacle au centre culturel de Vitré.



Grâce à tous les parents qui s'engagent dans les bureaux de l'école et grâce à tous ceux qui donnent de leur temps même occasionnellement, l'école peut offrir aux enfants un cadre de vie agréable et l'opportunité de vivre de beaux projets... un grand merci à tous !

L'école Saint Goulven est un établissement catholique sous contrat avec l'État, ouvert à tous sans distinction. Elle accueille les élèves de la maternelle dès 2 ans au CM2.

Une garderie est mise au service des parents le matin de 7h15 à 8h30 et le soir jusqu'à 18h45. La restauration du midi est assurée sur place.

DATES À RETENIR : portes ouvertes samedi 24 mars 2018 et fête de l'école dimanche 10 juin 2018

Si vous désirez des renseignements ou inscrire votre enfant, contactez l'école pour prendre rendez-vous

- Tel : 02.99.62.32.42

- Mél : eco35.st-goulven.st-didier@enseignement-catholique.bzh

- Site internet : ecole-saint-goulven.fr

- Chef d'établissement : Mme Alexandra TROTEL

APEL

Cette année scolaire 2017-2018 a débuté pour notre association par la vente de viennoiseries qui a eu lieu le 15 octobre en partenariat avec les boulangeries de Myriam et Marc à Saint-Didier et de Kathy et Jean-René à Châteaubourg. Nous les remercions vivement ainsi que tous les habitants de la commune pour leur accueil. Nous avons ensuite participé au marché de Noël de l'école avec l'OGEC et avons fait pour l'occasion une vente de saucissons artisanaux. Le repas annuel suivi de la soirée dansante aura lieu le 3 février 2018 à la salle polyvalente. Au menu cette année : rougail saucisse !! Nous vous attendons nombreux ! Et pour finir avec l'agenda, nous participerons à l'organisation des portes ouvertes (24 mars 2018) et de la fête de l'école (10 juin 2018) avec l'OGEC et l'équipe enseignante. L'année dernière, l'argent récolté par l'APEL a permis aux enseignants d'investir dans du maté-



riel pédagogique et de participer à la classe de neige. Cette année, les fonds récoltés serviront à l'achat de trois vidéoprojecteurs interactifs, mais également à participer au quotidien de l'amélioration du cadre de vie scolaire de nos enfants.

L'association compte 12 membres bénévoles à votre écoute. Vous pouvez suivre l'actualité de l'APEL sur le site internet de l'école Saint Goulven (www.ecole-saint-goulven.fr) et prochainement sur notre page Facebook.



Contacts :

- Mail : apelsaintgoulven@gmail.com
- Présidente : Anne-Laure LE TEXIER 06.59.89.68.90
- Secrétaire : Eva BEAUDOUIN
- Trésorier : Pascal FERRAND

OGEC

Comme pour l'APEL, le bureau de l'OGEC est constitué de parents bénévoles de l'école SAINT GOULVEN. OGEC signifie Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique.

Ainsi il s'agit pour les membres de l'OGEC d'assurer les missions suivantes :

- gestion du personnel OGEC (ASEM, employé de service...),
- gestion et suivi des travaux d'entretien et de maintenance de l'école : peinture, réparation, installation, nettoyage, suivi chantier... (*travaux en partie réalisés lors des « matinées travaux », dont la dernière a eu lieu le samedi 18 novembre dernier. Cette matinée a réuni dans la convivialité presque 20 parents bénévoles ! Un grand MERCI à eux pour leur contribution*),
- gestion financière (suivi et règlement des factures prestataires, facturation familles, négociation emprunts, projet d'investissements et/ou travaux),
- suivi et maintenance des matériels (chaudière, photocopieurs, ordinateurs...),
- lien mairie (TAP, subventions école...),
- gestion et mise à jour du site internet de l'école,
- organisation des fêtes diverses de l'école en lien avec l'APEL.

Depuis fin 2016, les membres de l'OGEC travaillent notamment sur le projet de construction d'un futur préau pour l'école, d'une emprise au sol de 170 m² avec un gradin de 3 paliers et hébergeant un abri-vélos de 14 m². Le préau sera en extension du bâtiment où sont affectés le réfectoire et la cuisine. Le permis de construire a été déposé à la mairie. Les travaux sont envisagés au cours de l'été 2018.

Quelques aménagements annexes sont également en lien avec ce projet : déplacement des canalisations des eaux usées, rénovation des toilettes, déplacement du cabanon à vélos, création d'une rampe pour accessibilité personnes handicapées...



VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS CSF

LE CLUB PARENTS

Outre les réunions du club sur le thème des relations parents-enfants ou grands-parents-enfants, trois événements ont touché une centaine de personnes dans l'année.

- Une formation sur le thème « **Découvrir et apprendre autrement avec le Mind Mapping** » a eu lieu les 25 mars et 8 avril avec Laurent Pavageau, formateur consultant de l'association « Bille en tête ». Il était déjà intervenu en 2015 (14 participants). Cette année 10 adultes et 4 enfants ont aussi bénéficié de ce stage.
- Le 28 mars une conférence avec M. Châtelais (ostéopathe) sur le thème « **Respiration et concentration** » chez l'enfant a rassemblé plus de 30 personnes.
- Enfin le spectacle « **L'arbre aux souvenirs** » sur le thème intergénérationnel a réuni 50 personnes. Ce spectacle mêlait lecture contée avec marionnettes, Kamishibai et théâtre d'ombres.

Le club parents a fonctionné pendant 8 ans, son bilan est très positif que ce soit pour le club lui-même ou pour les actions collectives.

Pour que le club puisse continuer il faut que l'un de ses membres soit au conseil d'administration de la CSF, ce qui n'est plus le cas depuis la dernière Assemblée Générale. Aussi nous avons décidé d'arrêter le club parents fin décembre. Si d'autres parents sont intéressés pour créer un nouveau groupe (environ 6 familles) ils peuvent se manifester auprès de la CSF locale ou départementale.

Contact : CSF Saint-Didier csf.stdidier35@gmail.com



ATELIERS CUISINE



Les ateliers ont eu lieu les 26 novembre et 2 décembre. Voici le menu confectionné cette année avec l'aide très appréciée de Christian Pontrucher :

- **ballottine de foie gras et son chutney de fruits et miel**
- **croustillant de saumon cuit à l'unilatérale sur lit de filaments de légumes**
- **purée de patates douces au gingembre et tomates confites.**

PATCHWORK - ART TEXTILE



Nous nous réunissons tous les 15 jours au Patio, salle 04 de 20h00 à 22h00.

Connaissez-vous les « Tote bag » ? Ce sont des sacs réutilisables pour éviter d'utiliser les sacs plastiques. Chacune d'entre nous a réalisé sous forme de patch mystère le Tote bag d'une amie : nous espérons qu'ils seront réutilisés longtemps !!

Pour Noël, nous avons figuré des bougies multicolores. Le modèle a permis de réviser les classiques du patch mais en version miniature, certains morceaux ne dépassant pas 1,5 cm.

En prévision : une exposition à la bibliothèque en janvier/février, venez la visiter, une surprise vous attend !



VIE ASSOCIATIVE

ANIMATIONS BIBLIOTHÈQUE

Dimanche 12 décembre la salle du Patio : **« Mémé les watts »**

Le quatuor nous a proposé des reprises sensées : celles qui transforment la chanson d'origine tout en restant fidèle à son esprit. Mémé les Watts permet de (re)découvrir des textes joyeux, humoristiques, tendres ou profonds. Voici quelques exemples :

Bourvil aux arômes funky, Luis Mariano à la sauce caribéenne (la chanson « Rossignol » chantée avec le public), Berthe Silva teinté de pop (« les roses blanches » très émouvante), Yves Montand de rock, Jeanne Moreau dans un tourbillon cha cha cha, Robert Lamoureux un brin nostalgique et jazzy...

Une après-midi pleine d'émotions, très appréciée par les 71 personnes présentes. Ce spectacle a été financé par la CSF, avec une aide de 550 € du conseil départemental.



YOGA

Les cours se situent salle parquet (salle polyvalente) les mardis soirs à partir de 19h30 et sont assurés par Odile. Cette année 16 adhérents participent aux séances d'Ashtanga. L'accent est mis sur la respiration qui permet de progresser au niveau des muscles et de la souplesse des articulations.

Une pratique régulière est nécessaire pour progresser et qu'un bien être se dégage rapidement pour les participants.



ART FLORAL

Les séances se passent un jeudi par mois soit l'après-midi de 14h30 à 16h30, soit le soir de 20h00 à 22h00.



ESPACE JEUX MINI - LOUPS

Ouverture le mardi matin de 9h30 à 11h30 – salle 1 du Patio (hors vacances scolaires)

Une éducatrice jeunes-enfants est présente une semaine sur deux.

Quelques moments de l'année 2017 :

- confection de couronnes et dégustation de la galette des rois,
- bricolage et activités suivant les saisons,
- visite de la boulangerie,
- découverte du goût et du toucher,
- transvasement,
- spectacle de fin d'année scolaire (Banane & Cie)
- bulles de savon,
- atelier de motricité sur 7 séances avec un professeur de psychomotricité (octobre/novembre),
- rencontre avec le Père-Noël.

Les bienfaits pour l'enfant : socialisation pour le tout petit, moyen de communication et être en relation, exploration des espaces nouveaux et découverte d'autres enfants dans un espace ludique.



Visite de la boulangerie



Les Mini-loups fêtent la chandeleur !



La chasse aux œufs



Atelier motricité



A compter de janvier 2018, l'animation de l'espace jeux sera pris en charge par le RIPAME du Pays de Châteaubourg, auquel la commune continue d'adhérer

FOOTBALL US DOMAGNÉ / SAINT-DIDIER

Avec un effectif de 260 licenciés, le club se porte bien malgré l'effectif U15 et U17 un peu juste.

Les 2 équipes sont en entente avec le club Boistrudan/Piré/Amanlis.

Côté animation, le loto remporte toujours un beau succès, 472 personnes y ont participé.

Pour les nouvelles inscriptions les joueurs ou parents peuvent nous contacter dès le mois d'avril ou mai.

Dates à retenir

- **Galette des rois** : samedi 13 janvier à 18h00 à la salle des sports de Domagné
- **Repas soirée dansante** : samedi 4 mars à la salle des sports de Domagné
- **Tournoi Jeunes** : samedi 26 mai à Domagné
- **Tournoi inter-quartiers** : dimanche 27 mai à Domagné
- **Journée Découverte** : samedi 23 Juin à Saint-Didier
- **Loto** : samedi 18 novembre à la salle des sports de Domagné

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

HOGREL Jean-François : 02.99.04.66.91

Site du club : www.us-domagnestdidier.footeo.com

Joyeuses Fêtes et Bonne Année 2018



EFFECTIFS SAISON 2016 - 2017

Arbitres	2
Dirigeants	35
Vétérans	25
Séniors / U19	65
U17	12
U15	12
U13	23
U11	23
U9	35
U7	28

260 Licenciés

LA BOULE DÉODATIENNE

Le club de pétanque... Un peu d'histoire

Le vendredi 22 juin 2001 un groupe de 11 personnes sous l'initiative de Maurice Poirier et de Louis Savatte se réunissait afin de créer une association dénommée depuis « La Boule Déodatienne ». Un terrain provisoire est aménagé près du point d'eau, Résidence du Sentier. Quelques années plus tard un terrain de basket rendu disponible accueille les boulistes toujours plus nombreux.

En 2002, le besoin de se confronter à d'autres groupes nous fait adhérer à l'association des 6 communes. Chaque commune de « l'association amicale vétérans pétanque » organise deux concours dans l'année. Le classement final se fait en octobre et les lauréats sont récompensés par une remise de coupe. Ce qui permet aux équipes de Saint-Didier de se distinguer d'une façon honorable.



**La Boule
2016
Déodatienne**

Une équipe, Daniel et Jérôme, se distingue en emportant le premier prix pendant plusieurs années dans la catégorie homme.

Une autre compétition, aussi amicale, sous forme d'échange avec les équipes de Saint Nolff commune du Morbihan, se déroule depuis deux ans. Cette année tous les joueurs sont équipés de « doudounes » bleues sponsorisées en partie par deux partenaires de Saint-Didier. Les équipes encore plus motivées se retrouvent tous les vendredis à 14h00. Tous les retraités, mais aussi les personnes non retraitées (plusieurs le font déjà) peuvent venir nous rejoindre et partager ce moment de détente et de convivialité.

Pour tout renseignement, contacter

Raymond LE TREHUDIC, Président au 02.99.62.31.21

René GUESDON, Vice-Président au 02.99.00.33.15

L'équipe de pétanque vous souhaite une bonne et heureuse année

VIE ASSOCIATIVE

SAINT-DIDIER TENNIS DE TABLE

TROISIÈME SAISON POUR SAINT-DIDIER TENNIS DE TABLE

Pour cette nouvelle saison, SAINT-DIDIER TT compte un effectif de 54 joueurs.

Saint-Didier tennis de table c'est :

- 18 adultes qui s'entraînent le mardi de 20h00 à 22h00
- 12 primaires qui s'entraînent le lundi de 16h15 à 17h30
- 24 collégiens qui s'entraînent le lundi de 17h30 à 18h45
- 2 équipes seniors en championnat départemental (D2, D4)
- 2 équipes cadets/juniors et 1 équipe benjamins/minimes
- 7 jeunes à avoir participé à des compétitions individuelles
- inscription d'une équipe en critérium féminin en deuxième phase

Les résultats à la mi-saison :

En SENOIRS

- Maintien de l'équipe 1 en D2 à la 6^{ème} place sur 8.

Excellent résultat pour une équipe promue !

- 2^{ème} place sur 8 pour l'équipe 2 en D4. L'équipe progresse, la montée n'était vraiment pas loin.

En JEUNES

- Montée de l'équipe 1 cadets/juniors en D1. Félicitation avec 2 victoires et 1 nul sur 3 des plus gros clubs du département (Cesson, Vitré, Avenir de Rennes)
- Début difficile pour les deux autres équipes jeunes composées de joueurs débutants la compétition qui sont respectivement 2^{ème} et 3^{ème} sur 3.

Le club continue de se construire alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Un seul objectif : progresser en prenant du plaisir. Séance de découverte possible sans engagement.



Contact : Cédric Vilboux 06.79.62.97.88 saint-didier-tt@laposte.net

ASSOCIATION SARABANDE

Cette nouvelle saison de Sarabande a commencé sous le signe de la nouveauté et du succès. En effet le nombre d'adhérents est désormais de 175 sans compter les 8 « mordues » qui fréquentent 2 ateliers dans la semaine. C'est donc avec une cinquantaine de nouveaux adhérents que nous entamons cette nouvelle année dansante, grâce notamment à l'ouverture de nouveaux créneaux et de nouvelles ac-

tivités. Les enfants de moins de 8 ans sont au nombre de 49, répartis dans les cours éveil et initiations.

Devant l'arrivée massive des plus jeunes nous proposons 3 cours d'éveil, les lundis, jeudis et vendredis afin que les séances se passent dans les meilleures conditions. Les jeunes entre 8 et 18 ans représentent 77 danseurs et danseuses répartis dans les cours de **modern'jazz** (54) et **hip-hop** (23). Les adultes for-



ment deux groupes où le cours de danse rime avec bonne humeur : elles se nomment d'ailleurs officiellement les groupes des « **Sympat'hic** » et des « **Artist'hic** ».

Un atelier chorégraphique est proposé aux ados, toujours en demande de plus de danse, le lundi soir où apparaît un véritable engagement dans la pratique artistique. La grande nouveauté de la rentrée est aussi l'ouverture de 2 cours de ZUMBA le lundi soir qui accueille 33 personnes.

Dans sa volonté de proposer des cours de danse de qualité et accessibles à tous, l'association s'attache à employer des professeurs compétents tant pédagogiquement qu'artistiquement. Il est important pour nous que les danseurs amateurs puissent développer leur créativité en toute sécurité et sur des bases techniques solides.

Ainsi **Poline Perronerie**, chargée des cours éveil, initiation, zumba et modern'jazz est professeur diplômée d'état en danse jazz. Quant à **Ayã Carvalho**, son expérience au sein de compagnies professionnelles de danse hip-hop l'ont amené à penser la transmission de son art.

SARABANDE ne propose pas seulement des cours, mais s'attache aussi à développer le goût de la danse en incitant les élèves danseurs à assister à des spectacles et à se produire sur scène. La découverte et la confrontation ouvrent les horizons.

Année 2016 - 2017

Quatre de nos jeunes ont participé pour la première fois à un **Jam** et un **Battle de break dance** à St Domineuc le 2 décembre, dans le cadre d'un temps fort autour de la danse « **VORTEX** ». Ils ont pu ainsi découvrir la culture hip-hop au cœur de l'événement et ont donné le meilleur d'eux même avec un enthousiasme contagieux.

L'association a participé pour la quatrième fois au



festival « **Danse, danse, danse** » organisé du 16 au 19 novembre à Argentré du Plessis. Ce fût l'occasion de beaux échanges entre danseurs de communes et d'âges différents. 3 groupes se sont rendus aux rencontres chorégraphiques du 19 novembre pour présenter de nouvelles chorégraphies de qualité. Vivre et découvrir la danse ensemble : quelle belle aventure !

Le 21 mai dernier tous les danseurs de **Sarabande** vous ont convié à leur Gala annuel, « **Le cirque** », qui avait lieu au Zéphyr à Châteaugiron. Vous avez été plus de 400 à vous déplacer pour assister à un spectacle de qualité où les danseurs ont pu présenter leur travail dans un magnifique écrin. Cet énorme succès est un magnifique encouragement pour tous les protagonistes de cette belle journée : les membres du bureau et leurs familles, les danseurs et les parents qui nous donnent leur confiance. Bravo à tous !

Année 2017 - 2018

Les danseur(se)s de Sarabande étaient invités à participer à un événement Vitréen l'après-midi du samedi 16 décembre à l'occasion d'un grand flashmob rue Poterie.

Nous participerons probablement pour la 5^{ème} fois au festival « **Danse, danse, danse** » qui aura lieu cette année à Vitré début juin. Nous vous informons au cours de l'année des différents événements qui seront mis en place pour tous les amoureux de la danse.

Les danseurs et danseuses seront encouragés à participer à des stages et à assister à des spectacles tout au long de l'année.

Le gros projet de l'année reste bien sûr le spectacle, qui se déroulera le **samedi 9 juin** en soirée. Nous retournons à Châteaugiron cette année car la grande jauge de la **salle du Zéphyr** permet d'accueillir un public de plus en plus nombreux pour notre plus grande joie. Ce sera à nouveau l'occasion pour nos danseurs de faire l'expérience de la scène, et de mettre au maximum en valeur leur travail de l'année. Ce projet nécessitera sans doute l'aide de chacun pour la mise en place et l'organisation, et surtout pour que la fête soit réussie !

BONNE ET DANSANTE ANNÉE !

Pour tout renseignement :

Anne Marinig, Présidente au 06.81.83.50.47

VIE ASSOCIATIVE

CYCLO CLUB : BILAN ET PROJETS

Fin de saison pour les cyclos qui ont parcouru 41 309 km, et les vététistes 14 830 km. Le cyclo-club a clôturé la saison 2017 par un repas à « La cantine de François », suivi de l'assemblée générale qui s'est tenue le dimanche 26 novembre 2017.

Les vététistes continuent à arpenter les sentiers de la région durant tout l'hiver.

La prochaine saison débutera officiellement le dimanche 4 février 2018. Entre temps, un rendez-vous est fixé au Patio pour tous : le dimanche 7 janvier 2018 à 10h30 pour l'enregistrement des licences. Les candidats qui souhaitent rejoindre notre association sportive sont d'ores et déjà les bienvenus, et nous rappelons que 3 essais gratuits sont possibles à n'importe quel moment de l'année.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

- Pour la section Cyclo : Anthony YSOPE 02.99.00.34.27
- Pour la section VTT : Philippe GUILLET 02.99.00.78.47

Le Cyclo-Club vous souhaite une excellente année 2018 !!!



AMICALE BASKET CLUB

Pour cette saison 2017-2018, le club de l'ABC Saint-Didier enregistre environ 80 licenciés, une légère baisse due à l'absence des équipes U15 M et U20 M. Une équipe U9, trois équipes U11 et deux U13 sont comptabilisées, auxquelles s'ajoutent une équipe

féminine en U15, une masculine en U17, les Séniors Masculins et un groupe loisirs.

La première partie de championnat s'est très bien déroulée avec des samedis bien



remplis à la salle des sports ! Les équipes jeunes font un très bon début de championnat, se classant 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} de leur poule ! Nous encourageons avec ferveur les U11 M2 et les Seniors qui sont montés cette année dans une division supérieure et rencontrent des clubs au très bon niveau. Venez nombreux les encourager le samedi ou dimanche à la

salle des sports !

Cette année, le club a choisi de ne pas organiser son loto habituel, mais d'autres manifestations seront prévues sur la deuxième partie de saison. Une journée de formation à l'arbitrage et à la table de marque

a été renouvelée mi-septembre pour permettre à chaque joueur d'assurer son rôle de licencié. Merci aux bénévoles et à tous les participants ! Côté communication,



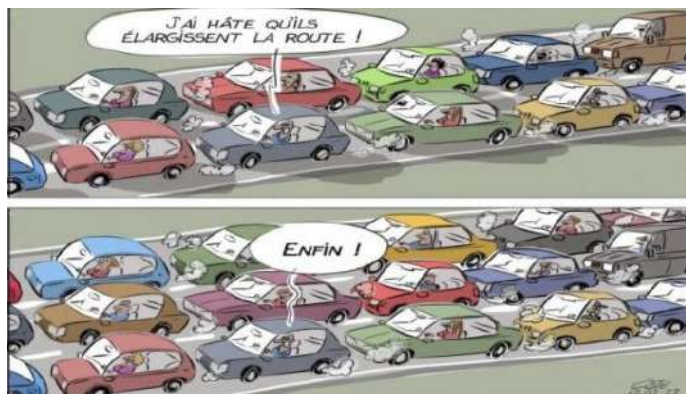
la page Facebook (Amical Basket Club Saint-Didier) vous tient informés des actualités, tout comme le site internet du club mis à jour avec toutes les informations des matchs, arbitrages... Restez connectés avec votre club, pensez à aimer la page Facebook, chaque semaine vous y retrouverez les plannings et les résultats des weekends précédents.

Pour tout contact :

- Mme Jourdan D. au 02.99.00.90.04
- Mél : abcsaintdidier@gmail.com
- Site : <http://www.abc-stdidier.reseaudesassociations.fr>
- Facebook : [Amical Basket Club Saint-Didier](#)

Ce bulletin municipal est l'occasion de présenter nos nombreuses activités de 2017, de vous faire part de la vie de notre association (environ 150 adhérents à ce jour), d'évoquer nos projets pour 2018.

- Tout d'abord, en conseil municipal, Passpasud2 a demandé la création d'une commission extra-municipale afin de travailler sur le projet de déviation et d'échangeur envisagé par Châteaubourg. Cette commission, présidée par monsieur le Maire ne s'est réunie que deux fois en début d'année. Ces deux réunions furent à l'initiative des représentants de Passpasud2, les représentants de la mairie ne voyant pas l'intérêt de débattre du projet avant de connaître le tracé précis.
- En juin une balade champêtre a permis de se rendre compte de l'emprise d'une route départementale sur les terres agricoles, et de matérialiser l'échangeur en haut de la rue du Stade.



assisté aux réunions du conseil municipal. Le projet de déviation et d'échangeur n'y a fait l'objet d'aucun débat. Par contre notre présence au forum des associations, elle, a été débattue au sein du conseil municipal! Finalement nous avons pu participer au forum et informer les visiteurs. Nous y avons présenté une vidéo qui montre l'impact du projet de Châteaubourg sur la campagne et l'agglomération de Saint-Didier.

- Cet été nous avons constitué un dossier distribué à chacun des conseillers municipaux. Ce recueil d'articles de presse fait état des dangers pour la santé de la pollution engendrée par la circulation routière et met le doigt sur l'inutilité de construire de nouvelles routes pour résorber les bouchons. Ce document, au travers d'exemples, insiste aussi sur la nécessité de trouver des solutions de transports concurrentes de la voiture individuelle.
- Dans la mesure de nos disponibilités nous avons assisté aux réunions du conseil municipal. Le projet de déviation et d'échangeur n'y a fait l'objet d'aucun débat. Par contre notre présence au forum des associations, elle, a été débattue au sein du conseil municipal! Finalement nous avons pu participer au forum et informer les visiteurs. Nous y avons présenté une vidéo qui montre l'impact du projet de Châteaubourg sur la campagne et l'agglomération de Saint-Didier.
- Notre pétition pour demander une voie cyclable protégée entre Saint-Didier et Châteaubourg (gare, collèges) continue de recueillir les signatures d'habitants inquiets pour leur sécurité et celle de leurs enfants cyclistes.
- Enfin nous avons créé un groupe Facebook et un site web dans lesquels vous pourrez retrouver les différents documents (revue de presse, vidéo...) cités ci-dessus, ainsi qu'un premier article pour le présent bulletin, refusé par la mairie car ne répondant pas aux critères demandés aux associations.
- Notre assemblée générale s'est tenue le 26 novembre en présence de monsieur le Maire. Elle a permis une discussion montrant l'inquiétude et l'urgent besoin d'informations des Déodatien(ne)s présents.

Des projets pour 2018 ? Bien sûr ! Car le dossier avance du côté de Châteaubourg, de Vitré communauté et en ce moment les services du département y travaillent activement. Avant qu'il ne soit trop tard nous continuerons à informer, à alerter, à essayer d'obtenir qu'un débat s'installe au sein du conseil municipal de Saint-Didier. Nous rappelons que nos réunions, le 1^{er} vendredi de chaque mois à 20h00, sont ouvertes à tous nos adhérents. Rejoignez-nous !

Mél : passpasud2@gmail.com

Site internet : www.passpasud2.fr

Groupe Facebook : [Passpasud2](https://www.facebook.com/Passpasud2)